

N° 77 - 10 MARS-10 AVR. 70

« LE PEUPLE BRETON »  
mensuel

Boîte postale 713 RENNES

**ABONNEMENTS**

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé

# LE PEUPLE 1<sup>F</sup> BRETON UDBON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

## LES MARINS - PECHEURS DU CONQUET VEULENT VIVRE

Le Conquet, petit port du Nord-Finistère. Une centaine d'hommes y vivent de la pêche aux crustacés. Le métier devient de plus en plus dur ; comme dans les autres ports bretons, on doit prendre de plus en plus de

risques pour gagner sa vie ; les exemples sont là, récents : « Bucentaure », « Pen ar Vir », « An Dochic ». Mais jusqu'à présent, au Conquet, on ne se débrouillait pas trop mal.

Le 4 février 1970, la municipalité

adopte le principe de l'aménagement d'un plan d'eau de 75 hectares, pour les plaisanciers. Ce projet constitue pour les marins-pêcheurs une grave menace ; ils le font savoir. « Le Télégramme » parle hypocritement de

« polémique » quand, pour les marins-pêcheurs, c'est d'une question de vie ou de mort qu'il s'agit. « Le Peuple Breton » est donc allé les voir ; deux d'entr'eux ont répondu à nos ques-

(Suite page 3).

## GREVE TOURNANTE AUX ETS HUARD DE CHATEAUBRIANT

Le 5 février, à la suite des entretiens direction-syndicats, les ouvriers de la fonderie et de l'usine Huard (fabrique de sacs de charrie) commencent la grève tournante.

### POURQUOI CETTE ACTION ?

Les motifs qui ont amené les sections syndicales de l'usine à lancer l'ordre de grève remontent déjà assez loin.

En mai 1969, à la suite des revendications du service de l'outillage, la direction accordait 6, 9 et 12 centimes d'augmentation horaire (une aumône) respectivement pour les P2, P3 et OHQ. La direction promettait en même temps qu'une deuxième augmentation aurait lieu avant la fin de l'année, cette dernière destinée aux ateliers non productifs (entretien, contrôle, outillage et prototype), le boni de ces ateliers étant fixe.

La direction a la mémoire courte, puis-

qu'il a fallu attendre le 16 janvier pour parler des salaires.

A l'issue de la réunion (où aucune augmentation ne fut accordée), les représentants du personnel demandaient une réponse sur le contentieux qui existe depuis le mois de mai 1969.

La riposte fut immédiate. Le 19 janvier, après un débrayage d'une heure, la direction accordait 2 % d'augmentation pour tout le personnel, applicable à partir du 15 janvier (et les promesses d'augmentation en fin d'année ?).

Conscient que rien n'était résolu, le personnel, à la suite d'une assemblée générale tenue le 26 janvier, estimait, à juste titre, que ces propositions étaient insuffisantes et que la promesse d'augmentation d'avant la fin de l'année n'avait pas été tenue.

Le 28 janvier, les représentants du personnel rencontraient une fois de plus la direction. Cette dernière refusait l'incorporation du boni dans le salaire de base, mais acceptait d'appliquer ses propres pro-

messes, à savoir : effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1969 pour l'augmentation de 2 %. Quant à l'amélioration de cette augmentation, la direction refusait d'aller plus loin.

A la fin janvier, les délégués syndicaux, épaulés par les ouvriers P2 et P3, présentèrent à plusieurs reprises leurs revendications à la direction. Suite à ces négociations, la direction, dans un « large » geste de générosité, finit par accorder 1,1 % d'augmentation à compter du 1<sup>er</sup> février.

### LA GREVE

La mascarade ayant assez duré et tous les moyens pour négocier dans le calme étant épuisés, le personnel décidait la grève tournante.

Le 5 février, les P2 et P3 de l'usine se mettent en grève, les syndicats restant prêts à tout instant à discuter avec la direction. Le 13 février, suite à une lettre d'intimidation envoyée par la direction à chaque ouvrier en grève (même manœuvre

que celle de la direction de la C.S.F. à Brest, voir le P.B. n° 74), les ouvriers de la fonderie débrayaient immédiatement par solidarité avec leurs camarades de l'usine. Mise devant le fait accompli, la direction annonçait, le lundi 16 février, que l'horaire des professionnels en grève était ramené à 40 heures. Le mardi après-midi, elle convoquait un comité d'entreprise extraordinaire pour étudier la situation créée par la grève et l'incidence du mouvement sur la marche des établissements, mouvement qualifié de non-justifié par le P.D.G., M. Espana.

### ATTEINTE AU DROIT DE GREVE

La direction, après avoir usé de lettres de menace au personnel en grève, passe au chantage : menace d'un chômage technique sur l'ensemble de la fonderie, et peut-être fermeture de celle-ci. Elle déclare notam-

(Suite page 2).

## ■ COMMENT " ILS " INFORMENT LES BRETONS

(VOIR NOTRE DOSSIER pages 4 et 5)

## ■ L'EXPLOITATION CAPITALISTE DES OCEANS

(Voir page 6)

## Edito

Dans l'éditorial du numéro précédent, nous insistions sur la nécessité de bien choisir nos alliés en sachant pourquoi nous nous battons. Quelques-uns des événements socio-politiques qui se sont déroulés en Bretagne depuis un mois nous permettent de nous mieux définir.

**LUTTONS SUR DES OBJECTIFS PRIMORDIAUX.** Si nous avons à saluer les manifestations du 22 février qui ont fait descendre dans la rue 30 000 Bretons pour dénoncer une éducation au rabais, nous ne pouvons cependant nous empêcher de penser que parmi les manifestants il y avait un certain nombre de professeurs et d'instituteurs qui n'ont pas d'inquiétude pour l'avenir immédiat de leurs enfants et oublient l'exploitation capitaliste subie par les classes populaires. Leurs enfants sont, le plus souvent, ailleurs que dans les écoles techniques qui donnent peu de débouchés sur place. N'oublions pas que les écoles de Bretagne forment beaucoup de jeunes qui iront, faute d'usines, enrichir par leur travail des régions déjà riches. Si les revendications pour un enseignement plus moderne et démocratique ne sont nullement à négliger, il est vital de mobiliser — avec des alliés sûrs — notre peuple menacé de disparition sur des objectifs premiers : la lutte contre l'émigration des jeunes, des paysans, des pêcheurs, contre le manque d'emplois (plus de 500 licenciements à Brest depuis janvier !), contre le refus systématique du gouvernement d'industrialiser la Bretagne...

**PREPARONS-NOUS A REAGIR CONTRE LES SYNDICATS-BIDONS.** Le 20 février, le local C.F.D.T. de Rennes était attaqué par des membres de la C.F.T. (Confédération Française du Travail), syndicat-bidon contrôlé par des membres du Service d'action civique. Deux permanents de la C.F.D.T. furent se faire soigner à l'hôpital. La C.F.T., par ses méthodes fascistes, comme par ses slogans (« Séguy au poteau », « les cocos à Moscou »...) a révélé son vrai visage. Son seul but est de lutter contre les syndicats représentatifs des travailleurs en semant la confusion. A la solde du patronat, la C.F.T. peut devenir très dangereuse en Bretagne. Ce n'est pas un hasard si elle est implantée aux usines Citroën de Rennes, bien connues pour les méthodes fascistes qui y sont en vigueur et où elle s'adresse à un prolétariat d'origine rurale qui n'a pas de tradition syndicale. Ce n'est pas un hasard non plus si la C.F.T. est implantée à Transocéan de Brest (voir « Le Peuple Breton » n° 76).

**LES SYNDICATS REPRESENTATIFS SONT LE PLUS SOUVENT LE PREMIER MOYEN DE PRISE DE CONSCIENCE POLITIQUE DES TRAVAILLEURS.** Ils font un travail d'information et de mobilisation qu'on ne saurait sous-estimer. Réjouissons-nous en passant de la grève générale de la fonction publique qui aura lieu le 13 mars contre les abattements de zone : c'est un problème qui préoccupe les Bretons au premier chef puisqu'ils en sont les premières victimes. Dans le domaine du syndicalisme, nous devons condamner l'attitude des gauchistes qui voulant privilégier l'ouvrier de base contre les cadres syndicaux présentés comme des freins, sacrifient le plus souvent à l'idolâtrie du spontané. Sans compter que dans certaines de leurs attaques systématiques (par exemple « Séguy au poteau ») les gauchistes rejoignent les organisations droitières ou fascistes telles que la C.F.T., car leurs pratiques viennent à faire objectivement le jeu du gouvernement qui se permet alors d'étouffer les libertés. Bien que pris individuellement ils soient sincères, beaucoup de gauchistes agissent contrairement à leur idéologie. N'oublions pas d'autre part que beaucoup de gauchistes peuvent passer très rapidement de l'extrême-gauche à l'extrême-droite ; les exemples historiques ne manquent pas, notamment dans la montée du fascisme en Italie.

De leur côté, **LES MOYENS D'INFORMATION « AUX ORDRES » NE FONT RIEN POUR DESALIENER LES ESPRITS.** Il importe de dénoncer particulièrement la propagande qui entretient le mythe de l'armée et vient au secours de la militarisation, véritable cancer organisé qui rongé notre pays. Une étude chiffrée de ce numéro démontre avec précision combien les émissions de la télévision régionale sont orientées dans ce sens. Quant à « Ouest-France », son rôle a été de soutenir à fond « Hermine 70 » : ici, il fait dire par le général Saint-Hillier que la population a pleinement adhéré au mouvement (« J'y vois la preuve d'un réel attachement à l'Armée », numéro du 27 février) ; là, il demandait aux paysans de participer à l'opération en mettant des panneaux sur leurs champs, etc.

Pour terminer, appelons nos sympathisants, en ce temps d'ELECTIONS CANTONALES, à faire un choix conséquent. Certes, le conseil général est un organisme archaïque, dominé par le préfet, agent direct du gouvernement dans le cadre désuet du département. Cependant, il joue un certain rôle — bien qu'ambigu parce que souvent dominé par les notables — dans la répartition des équipements collectifs. Voilà pourquoi nous demandons à nos sympathisants de voter pour les candidats qui se sont prononcés avec netteté contre le capitalisme, tout en regrettant que beaucoup d'entre eux n'ont pas encore remis en cause le centralisme bonapartiste de l'Etat français dont précisément le département est une pièce maîtresse.



## LA VIE DU PARTI

### SECTION DES COTES-DU-NORD

La jeune section des Côtes-du-Nord poursuit ce qui n'est pas encore devenu pour elle un travail de routine. Outre ses deux réunions mensuelles — dont l'une a permis des échanges fructueux avec des sympathisants — la section a continué son effort de propagande : collage à Guingamp, vente à la criée au bal breton de Saint-Brieuc, création et contrôle régulier des dépôts. Une progression très sensible des ventes du « Peuple Breton » est notée comme le signe d'un bon démarrage de la section.

### SECTION DE VANNES

Au cours de ce mois, la section de Vannes a concrétisé son travail de propagande par deux collages dans les environs de Vannes, par des envois de journaux et par la création de nouveaux dépôts.

La section s'est réunie plusieurs fois pour élaborer ce travail de propagande, pour préciser sa collaboration au journal, etc...

La section a participé aux réunions d'explication d'Auray et Lorient sur l'exclusion des camarades Guiomar et Le Guyader. Après discussion, elle a unanimement condamné leurs pratiques qui ne correspondaient pas à la réalité de l'exploitation et de l'aliénation des travailleurs bretons, surtout dans le secteur vannetais.

Le travail de collaboration à « Galv » se poursuit à Vannes par des réunions avec les membres du groupe. En milieu scolaire vannetais, un nouveau cours de breton vient de se créer, ce qui porte à 150 environ le nombre d'élèves de breton à Vannes.

### SECTION DE BREST-CENTRE

La section de Brest-Centre a effectué un travail de routine (collages, ventes, etc...) ; elle doit signaler en particulier une distribution de tracts et une vente du « Peuple Breton » dans la zone industrielle de Kergonan, suite à l'article sur Transocéan paru dans notre journal, et aussi une vente massive du journal au restaurant universitaire.

De plus, la section de Brest-Centre a multiplié ses réunions de section et a créé des commissions pour étudier :

- Les problèmes internes du Parti.
- Les thèmes d'action U.D.B.
- « Galv ».

### SECTION DE BREST-RECOUVRANCE

Dans la première moitié de février, l'activité de la section a porté sur la préparation du Meeting de « Galv » (Collages, réunions...) ; au cours de ce meeting, qui a réuni 120 personnes le 7 février dans la salle du patronage laïque de Recouvrance, notre camarade P. Le Braz, a pris la parole pour l'U.D.B.

De nouvelles adhésions sont venues renforcer la section ; de nombreuses ventes du journal, à la criée ont été effectuées, et un tract dénon-

çant la situation scandaleuse des travailleurs de l'usine pirate Transocéan, distribué conjointement avec la section de Brest-Centre.

### SECTION DE NANTES

Après deux mois d'existence, la section de Nantes, outre ses réunions bimensuelles, a surtout porté ses efforts sur la propagande :

- collage d'affiches ;
- ventes à la criée du journal.

Elle s'est aussi consacrée à la préparation du rassemblement « Galv » de Loire-Atlantique.

### EXCLUSIONS

Le comité directeur de l'U.D.B., rassemblé en réunion extraordinaire, le 15 février, à Brest :

1°) — Constatant que la section de Paris-Nord, en désapprouvant la mesure d'exclusion de J.-Y. Guiomar et d'A. Le Guyader, prise le 1<sup>er</sup> février, ne s'est nullement désolidarisée des pratiques gauchistes et anti-parti ;

— constatant dans leur attitude le refus du centralisme démocratique ;

— a prononcé l'exclusion des adhérents membres de la section de Paris-Nord : P. Claquin, C. Decadi, M. Donguy, E. Gauguet, B. Layec, Y. Le Floc'h, Y. Le Floc'h, A. Muzellec, C. Rogel, J.-L. Le Douarec.

2°) — Constatant l'attitude infantile de la majorité des adhérents de la section de Rennes-Est et de la section de Rennes-Ouest pendant les réunions d'explication, suite à la mesure d'exclusion du 1<sup>er</sup> février ;

— constatant que ces camarades ont approuvé l'attitude du C.D. tout en approuvant par ailleurs l'attitude de Paris-Nord ;

— estimant qu'il y avait là incohérence, irresponsabilité et manœuvre ;

— a prononcé l'exclusion des adhérents suivants : M. Auffret, M. Auvin, J.-M. Bernard, Bourdic, C. Charpentier, J. Cosquer, J.-P. Daniel, L. Fravallo, G. Guillomet, B. Kervoas, J.-P. Lavanant, L. Le Bec, J.-Y. Le Boetté, D. Le Corre, J.-C. Le Corre, Y. Le Coustumer, A.M. Le Gall, C. Le Hen, A. Lesouëf, J.-M. Magon, M. Nicolas, A. Perrot, Y. Pen, J.-P. Robert, E. Tanneau, J. Thoraval.

3°) — A exclu l'adhérent isolé P. Plouhinec, qui s'est prononcé contre la mesure d'exclusion du 1<sup>er</sup> février.

A partir du 15 février, le nom de l'U.D.B. ne saurait être utilisé en quoi que ce soit par ces exclus.

### PROTESTATION

Le comité directeur, rassemblé à Auray en réunion ordinaire, le 1<sup>er</sup> mars 1970, a décidé d'envoyer au rédacteur en chef de « Bretagne-Nouvelle » une lettre de protestation pour le ton, pour le moins désagréable, à l'égard de notre parti de l'un de ses articles analysant les élections municipales complémentaires du 1<sup>er</sup> février, à Auray.

## GRÈVE AUX Ets HUARD

(SUITE DE LA PAGE 1)

ment, dans un communiqué paru dans la presse locale du 19 février 1970 : « La grève injustifiée des professionnels P2 et P3 risque de compromettre la marche de la fonderie. La direction prend toutes les mesures en son pouvoir pour limiter les conséquences de ce mouvement pour les autres catégories du personnel désirant travailler normalement ».

Et elle ajoute que les mesures de mise en chômage technique partiel ou total ne seront prises qu'à la dernière extrémité. Sans attendre, la direction tentait de briser la grève par une annonce dans les colonnes de « Presse Océan » et « Eclair Journal » du 19 février (le même jour que le communiqué d'intimidation).

### POURSUITE DE L'ACTION

Face aux manœuvres de la direction, les représentants du personnel demandaient une réunion paritaire dans les plus brefs délais, proposition refusée.

La direction estimait avoir fait de nombreuses concessions, mais acceptait l'intégration d'une partie du boni dans le salaire de base. Elle refusait d'être liée à la

moyenne des salaires nantais (supérieurs à ceux de Chateaubriant). Elle admettait la possibilité de discuter un calendrier et d'étudier un éventail de rattrapage. Enfin, elle annonçait ne plus vouloir discuter tant que durerait la grève.

Le mercredi matin 18 février, au cours d'un débrayage, le responsable C.F.D.T. déclarait : « Dans l'usine, le tonnage augmente, mais, en fin d'année, il n'y a pas de résultats. Il faut par contre poursuivre l'effort du travail, effort qui n'est pas payé. L'argument de la direction est de produire davantage ; s'il n'y a pas de réunion, il n'y aura pas de fin de conflit ».

Le personnel décide alors de poursuivre l'action à raison d'une heure de grève par jour pour l'usine et également pour la fonderie. Le personnel demande en outre que les accords passés avec la direction soient écrits.

Les ouvriers des Etablissements Huard ont su, par leur action efficace faire avancer et, dans certaines mesures (réduction du temps de travail), faire aboutir leur revendication.

Une fois de plus, l'action est le seul moyen d'obtenir un résultat.

SECTION NANTAISE.

# LES MARINS-PECHEURS DU CONQUET

(Suite de la page 1)

tions : J. Le Goaster et Y. Le Bris, patrons-pêcheurs, délégués du syndicat C.F.D.T. ; 30 ans de métier, ils savent de quoi ils parlent.

## INTERVIEW

Le Peuple Breton : En quoi consiste le projet ?

Y.L.B. : Il s'agit de réaliser un plan d'eau pour les plaisanciers, en construisant un barrage à la hauteur de la passerelle reliant Le Conquet à la presqu'île de Kermorvan ; le plan d'eau s'étendrait ainsi derrière ce barrage jusqu'à la route bordant l'étang de Kerjean. Il y aura même une route sur ce barrage, qui, par ailleurs, sera équipé de vannes.

Le P.B. : Dans un communiqué paru dans la presse, vous avez affirmé que ce projet porterait un rude coup à la pêche locale. Pourquoi ?

J.L.G. : La réalisation de ce projet portera certainement un coup fatal à la pêche. La présence d'un étang en amont du port pose déjà de gros problèmes, car il en sort de l'eau douce qui se répand dans le port, et dont l'écoulement est rendu difficile par le courant qui va de la pointe de Kermorvan à la pointe des Renards : ce courant joue le rôle d'une digue, empêchant l'eau douce de s'écouler rapidement...

Y.L.B. : La conservation des crustacés est de ce fait difficile, surtout en périodes de mortes-eaux. L'eau est alors moins vive, et l'eau douce provenant de l'étang stagne dans le port, ce qui diminue la salinité de l'eau. Nous avons, dans le passé, eu beaucoup de pertes, plusieurs tonnes de crustacés crevés... C'est pourquoi nous parlons en connaissance de cause.

J.L.G. : Si au volume d'eau douce de l'étang, s'ajoute celui du plan d'eau,

bien plus important, il ne sera plus possible de conserver les crustacés dans le port. Or les viviers, on en a besoin...

Y.L.B. : Oui, au mois de novembre, il y avait 40 à 50 tonnes de crustacés dans les viviers, car il y avait bonne pêche et mévente. Ce stock nous permet de vivre un ou deux mois. En ce moment, avec le mauvais temps, on ne pêche plus : en deux mois nous n'avons même pas pêché une tonne.

Le P.B. : Combien de familles vivent de la pêche au Conquet ?

Y.L.B. : Il y a 86 pêcheurs, ce qui fait environ une cinquantaine de familles.

Le P.B. : Et à part la pêche, qu'y a-t-il ?

J.L.G. : L'entreprise Tanguy qui emploie une centaine d'ouvriers.

Le P.B. : De l'avenir de la pêche dépend donc en grande partie l'avenir du Conquet ?

J.L.G. : Certainement. Ici, lorsqu'on enlève les pêcheurs et les ouvriers de l'entreprise, il ne reste que des vieux.

Le P.B. : Avant de penser au plan d'eau, n'y avait-il pas des travaux à effectuer dans le port ?

Y.L.B. : Il y avait tout à faire. Il n'y a même pas de chaînes traversières pour amarrer les bateaux. Il est question d'en mettre, mais il faudra les louer... et comment cela sera-t-il fait ?

J.L.G. : C'est comme la nouvelle digue : elle n'est ni assez haute, ni assez large. Cette digue n'a pas été faite pour nous, mais pour que le courrier des îles puisse embarquer les touristes.

Y.L.B. : Ce qui nous aurait fallu, c'est un brise-lames.

J.L.G. : Ici c'est un sale port, un port à ressac. Ce barrage, s'il est fait, n'arrangera pas les choses, bien au contraire. Et puis, il suffirait de creuser l'arrière-port pour avoir un plan d'eau à toutes marées... D'ailleurs,

ce qui intéresse plus d'un ici, c'est la route qui sera construite sur le barrage, qui va donner de la valeur aux terrains qu'ils ont achetés en face, à Kermorvan.

Y.L.B. : Tout ça, c'est une histoire de gros sous.

J.L.G. : Certainement, nous, dans cette affaire, nous n'avons pas d'intérêts : nous défendons uniquement notre gagne-pain.

Y.L.B. : On a trente ans de métier, si on ne peut plus faire la pêche ici, que voulez-vous qu'on fasse ? Manœuvres, comme beaucoup de marins-pêcheurs camerotois ? J'en connais qui faisaient la Mauritanie, et qui maintenant font la queue à l'Île Longue pour avoir de l'embauche...

..

Arrêtons-nous à cette dernière phrase : « Qu'allons-nous devenir ? Manœuvres à l'Île Longue ? ». Pourquoi en arrivera-t-on là ? Parce qu'une fois de plus, on sacrifiera l'intérêt général à des intérêts particuliers. La chose est certaine : l'une des raisons de la réalisation de ce barrage est la route qui sera construite dessus et qui valorisera les terrains de Kermorvan, en bordure du plan d'eau ; ceux-ci ont déjà été achetés et ils seront revendus cher. Les marins-pêcheurs deviennent une gêne : dans « Le Télégramme » du 10 février 1970 un « groupe de contribuables » qui n'a même pas eu le courage de sa signature, n'a-t-il pas parlé « des viviers qui déjà encombrant le port ! », quand on connaît l'importance des viviers pour les marins.

Et puis, il y a le tourisme, parce qu'une fois de plus on sacrifiera l'avenir des travailleurs bretons à la prétendue « vocation touristique » de la Bretagne. Les marins-pêcheurs l'ont fort bien compris, qui, dans un tract,

déclaraient : « De plus, cette vocation touristique est à éclipses, elle ne marche que deux mois sur douze, et encore pas tous les ans. Le tourisme ne peut être qu'une « industrie » d'appoint, venant après la véritable industrie, celle que nos enfants réclament, digne d'hommes intelligents, et après la pêche, après l'agriculture. Il s'agit de s'organiser pour vivre douze mois sur douze dans le pays ».

Il ne faut pas croire que nous sommes ici devant un cas isolé. Des réalisations en cours aux projets, les exemples sont nombreux : Camaret, Pornic, La Forêt-Fouesnant, les Abers... Et que veut-on développer ? Un tourisme de luxe évidemment, car le tourisme populaire ne paie pas dans un pays colonisé, où l'on recherche les profits avant tout : à Pornic, par exemple, la participation financière demandée au propriétaire d'un bateau de moins de six mètres est de 1,6 millions d'anciens francs ! à La Forêt-Fouesnant, c'est une véritable cité lacustre qu'on veut construire... Et tout ceci avec la complicité des « notables » en place, qui, bien souvent, y ont des intérêts. A ceci s'ajoute l'intoxication par la presse locale, qui fait que beaucoup sont prêts à tomber dans le panneau de la « vocation touristique », comme ceux qui veulent faire du Conquet « une véritable station touristique et balnéaire » (« Le Télégramme » du 10 février 1970).

Aujourd'hui, ce sont les marins-pêcheurs de Camaret qui vont chercher de l'embauche à l'Île Longue ; demain ce seront ceux du Conquet, de Pornic... après-demain ceux de Concarneau, Lorient, car la pêche industrielle, elle non plus, ne sera pas épargnée. Marins-pêcheurs, votre combat est le même que celui de tous les autres travailleurs bretons : seule une lutte socialiste peut sauver vos intérêts.

P. DORVAL.

## BREST :

### Licenciements feutrés à Transocéan

Le dernier numéro du Peuple Breton signalait les conditions misérables et honteuses faites aux travailleuses de l'usine de confection Transocéan, à Brest, et laissait prévoir une crise grave pour cette entreprise.

..

À la mi-février, certaines ouvrières étaient mises en chômage partiel, ne travaillant que le lundi et le mardi. Selon la direction, il s'agissait d'une mesure provisoire, d'une durée de un mois et demi.

Mais le 20 février, 120 ouvrières recevaient une lettre les informant que la durée du travail était réduite à 32 heures par mois, et que, celles-ci ayant déjà été effectuées pour le mois de février elles ne devaient plus réintégrer l'usine que le 23 mars, et pour 4 jours !

Derrière le vocable somme toute rassurant de « chômage partiel » se cache une réalité extrêmement grave : qu'on en juge par les chiffres suivants :

32 heures de travail procurent un salaire inférieur à 120 francs par mois, à quoi s'ajoute, en application de la convention des textiles, une indemnisation des heures chômées à raison de 40 %. Au total, les ouvrières doivent « vivre » avec 350 à 400 F par mois, c'est-à-dire moins que les allocations de chômage qu'elles toucheraient si elles étaient « franchement » licenciées !

Quand on sait que beaucoup d'ouvrières ont la charge d'un enfant — Transocéan embauchait en priorité des mères célibataires, sachant que la hantise du chômage leur ferait accepter beaucoup de choses — on mesure la situation désespérée créée pour elles par ces véritables licenciements sans préavis ni indemnité : leur annonce a été accueillie par bien des pleurs, un matin froid de février, à l'usine de Kergonan.

Autre injustice pour les ouvrières du textile formées en Bretagne : à Paris on quitte une « boîte » et on trouve un emploi en frappant à la porte voisine. À Brest, c'est Transocéan ou rien, ou presque : les pressings de la ville sont maintenant sursaturés de demande d'emplois. Un licenciement en Bretagne, c'est souvent bien autre chose qu'un licenciement à Paris...

La C.F.D.T., qui a eu jadis ses délégués expulsés « manu militari » de l'usine, dénonce une fois de plus, dans des communiqués de presse (\*) ce chômage camouflé et signale un scandale supplémentaire : pendant que les ouvrières sont privées de leur emploi, la direction met à la production les stagiaires du F.P.A., qui sont rémunérées par l'Etat (voir, à ce sujet, le P.B. n° 76).

..

Il est clair que le terme d'usine-pirate n'a rien d'abusif concernant l'établissement de MM. Couf et Dabaghian.

J. G.

(\*) Notons que les communiqués syndicaux sont les seules allusions que fait « Le Télégramme » aux problèmes de Transocéan. Sans l'effort d'information que fait la C.F.D.T. et la C.G.T., les lecteurs du « Télégramme », qui sont ameutés par des titres en couleurs à chaque fois que deux emplois sont créés, n'auraient rien su du tout !

Débrayage d'une heure

chez les sapeurs-pompiers

Ils attendent depuis 1962 un rappel de salaire...  
Mécontentement grandissant de l'équipage de l'«Enez-Sun»

LA REGION BRESTOISE  
CAPITALE DU  
**CHOMAGE**

**103 licenciements**  
- 33 immédiatement  
- 70 très prochainement  
à la S.A.R.L.-C.E.M.A.T. de Brest

« 120 personnes sont réduites à travailler 32 heures par mois à « Transocéan »

Débrayage de 24 h. à la papeterie de Kérisole suite à un lock-out

Chômage technique pour 103 employés de la « S.E.R.O.M. », à Morlaix

**SODEC annonce**  
**29 licenciements**  
ETC

**Plusieurs centaines**

**de chômeurs en 3 semaines**

ARRÊT DE TRAVAIL  
A LA MUTUELLE-MARINE

La grève de la manufacture brestoïse de confection :  
**L'usine occupée**

Durcissement de la grève à Chauffage-Ventilation

**Grève totale**  
à l'entreprise « Thermo-Technic »

Demain, grève dans les carrières et entreprises de matériaux de construction (C.G.T.)

Les électriciens bord de Brest décident la grève et occupent une des quatre directions

Les ouvriers peintres revendiquent

Le syndicat général du Bâtiment et Travaux publics C.G.T. de Brest (direction peintres) communique

« Le 9 février, les ouvriers des entreprises entreprises de peinture de Brest ont décidé de... »

Les marins du câblier « Marcel-Bayard » poursuivent la grève et occupent le navire

Aujourd'hui débrayage à la S.O.D.E.C.

Les cheminots C.G.T. sont en grève à Brest

Nos camarades de la région brestoïse protestent par ce tract contre la brusque aggravation de la situation sociale dans l'ouest de la Bretagne. L'U.D.B. procède à des distributions de ce tract, obtenu en rapprochant les titres parus dans un seul quotidien pendant moins de trois semaines !

Rue Sainte-Thérèse BAR  
— Quimper —  
« CHEZ MICHOU »  
Cadre breton • Ambiance sympathique  
Disques (bretons - jazz - variétés)  
CHOUCHENN

# COMMENT "ILS" INFORMENT LES BRETONS



Cette étude est fondée sur trente émissions de télévision régionale échelonnées du 24 novembre 1969 au 8 janvier 1970. Ces émissions n'ont pas été choisies, nous les avons écoutées suivant nos possibilités ;

## UNE ETUDE FONDÉE SUR 30 EMISSIONS

nous avons noté et chronométré les séquences de chaque émission pour tenter de découvrir quel est le rôle véritable de la télé régionale en Bretagne. (Bien sûr, son aire de diffusion ne comprend pas la Loire-Atlantique... Dans les quatre départements de la région économique, 56,8 % des ménages possèdent la télévision (I.N.S.E. 1968 ; France : 61,9 %), mais étant donné l'heure d'émission (de 19 h à 19 h 20), on ne peut affirmer, faute d'une autre étude qui reste à faire, qu'une proportion aussi grande de ménages écoute les informations régionales, ce qui limite leur portée.

supporter pendant trois minutes et demies l'illustré inconnu Alet, chanteur de passage en Bretagne... Le lendemain, 53 licenciements aux Nouvelles Galeries de Kemper sont annoncées sans commentaire en QUINZE SECONDES, mais pendant SIX MINUTES ET CINQUANTE SECONDES, le dessinateur Couppé va monopoliser l'antenne... De qui se moque-t-on ? La tranquillité d'esprit des Bretons exige que les points noirs de l'actualité apparaissent d'une autre couleur. Avec la complicité des quotidiens d'information locaux, l'intoxication est complète : la Bretagne pense bien...

### UNE EMISSION TYPE

Prenons l'exemple de la seule émission du 10 décembre 1969 :  
Fermeture de la Poudrerie de Pont-de-Buis : 10", informations agricoles : 30", le voyage de la « Jeanne d'Arc » : 2' 30", un centenaire à Brignogan : 4', l'amendement Griotteray, en supprimant pour l'O.R.T.F. le monopole des subventions, va permettre une « décentralisation » : la création d'un Centre de redevances à Rennes : 6". On retrouve là encore quelques problèmes principaux : dégradation de l'emploi (traitée en un temps ridicule) — militarisation, — importance des vieux, — « décentralisation » — bidon. Un exemple parmi bien d'autres...

### I. — CLASSIFICATION CHRONOMETREE DES SEQUENCES

Voici d'abord un tableau des séquences classées par catégories avec le pourcentage de temps qu'elles occupent dans la

totalité des émissions, la marge d'erreur étant minime :

#### 1) VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

##### — Agriculture

- Actualité (vie syndicale, visites de personnalités agricoles, reportages sur certaines productions...) 3 %
- Conflits (incidents de Loire-Atlantique, grèves dans les coopératives...) 0,70 %

##### — Industrie

- Actualité (« décentralisation », décisions économiques...) 4,83 %
- Conflits (poudrières de Pont-de-Buis, conserverie de Penmarc'h...) 1,66 %
- Reportages
  - sur l'emploi (ambulancier, postier, de nuit...) 2,83 %
  - sur les entreprises (Flaminière, Citroën, Rousseau-Av...) 6,66 %
- Démographie, santé, logements (un club de vieux à Rennes, urbanisation à Rennes...) 5 %

#### 2) VIE « CULTURELLE »

- Art et variétés (nombreuses expositions, prix littéraires et autres, le chanteur Alet, le dessinateur Couppé...) 10,44 %
- Tourisme (Guéméné-sur-Scorff, Camaret, Rohan...) 3,75 %

#### 3) SPORTS 10,56 %

#### 4) INFORMATIONS

- Scolaires 1,59 %
- Politiques 1,92 %
- Maritimes 3,88 %
- Militaires 4,89 %

#### 5) QUESTIONS DIVERSES

- Sur l'O.R.T.F. (amendement Griotteray, 1500<sup>e</sup> émission de « Rennes-Bretagne... » club O.R.T.F.) 4,69 %
- Préparations des fêtes (Noël, Premier de l'An) 5,50 %
- Rétrospective 1969 (deux émissions spéciales) 3,50 %
- Informations diverses (verglas, grippe, un « Raphaël » à Saint-Dolay...) 12,87 %

#### 6) LANGUE BRETONNE 1,21 %

#### 7) PRESENTATION, METEO, TELEX-CONSOMMATEUR, GENERIQUE 8,11 %

Il faut noter d'abord l'importance de certaines rubriques proliantes de telles qu'elles sont conçues : ainsi le grand temps accordé aux sports (10,56 %), à une « culture » généralement stéréotypée et tranquilisante (10,44 %), à un flot d'informations diverses souvent sans aucun intérêt (12,87 %). Mais, certains rapprochements surtout sont éminemment significatifs :

Conflits sociaux (agr., industr.) ..	2,36 %
Informations militaires .....	4,89 %
Actualité agricole .....	3 %
Préparation des fêtes (Noël, Premier de l'An) .....	5,50 %
Information scolaires et universitaires (les jeunes) .....	1,59 %
Démographie, santé (les problèmes des vieux) .....	5 %
Langue bretonne .....	1,21 %
« Art » et variétés .....	10,44 %

### LES PROBLEMES IMPORTANTS ELUDES

Les conflits agricoles et industriels ne représentent que 2,36 %. Pourtant cer-

tains développements auraient mérité une taine information, comme la fermeture d'une usine de poissons à Penmarc'h, juste évoquée en 1' 10" le 29 décembre ; il y avait eu là 85 licenciements, mais il est vrai que nous étions en pleine période de fêtes : le même soir, 4' 30" ont été consacrées à une séquence sur la coiffure féminine...

Dans les informations industrielles, les conflits (1,66 %) sont pudiquement évoqués alors que les rares séquences consacrées à l'emploi (2,83 %) concernent hôtesse de l'air et fonctionnaires : Appel à l'exil et sécurité dans le sein de l'Etat nourricier. Le 27 novembre, une longue séquence (5') avait-elle pour but, en parlant du métier féminin d'ambulancière, de résorber l'excédent de main d'œuvre ? C'est en fait un métier marginal : une ou deux femmes sur les 90 ambulanciers inscrits dans le Morbihan ; son évocation cristallise bien les difficultés de l'emploi. Il n'y a même pas assez d'usines-pirates pour employer les femmes !

Le 20 décembre, la télévision expédie en 3' 10" le choix du Havre comme port pétrolier ; le speaker, très optimiste, annonce aussitôt la prochaine création à Brest d'un complexe pétrolier ; sans la moindre gêne... Le même jour, il a fallu

### II. — FONCTION ALIENANTE DE LA TELEVISION REGIONALE

Elle se caractérise, au-delà de la classification chronométrée, par la façon de présenter les informations.

#### ENTRETIEN DE MYTHES

La télévision, en général, ne crée pas d'attitudes nouvelles, mais tend à passer les idées du pouvoir en les faisant passer pour justes et véritables ; pour cela, elle répand des clichés où l'opinion croit se retrouver alors qu'en fait, comme dans les autres moyens de pression, elle est orientée dans un sens déterminé. L'état centralisateur repose sur certains mythes que la télévision régionale répercute.

#### ● VOCATION NATIONALE ET SYMPATHIQUE DE L'ARMEE...

— Mythe de la Résistance en tant que support du régime actuel (décorations, monuments aux morts, funérailles d'un ancien résistant, etc...)

— Mythe de « l'armée dans la nation » : on intéresse les gens :

- au départ du « Duquesne », aux voyages de la « Jeanne d'Arc » (les familles sont sur le quai, le mouchoir à la main...);
- aux événements militaires de la région (prises de commandement de Philippe de Gaulle ; les recrues reçoivent leurs fourragères à Pontivy pour être plus près de la population, sur la demande des municipalités morbihannaises).

— Mythe de l'armée forte et séduction de la vie militaire : P.M.S. à Meucon, C.R.S. 13 à Saint-Brieuc...

#### ● LA DECENTRALISATION CONTINUE...

On tend à faire croire que ça ne va pas si mal en Bretagne et que les Pouvoirs publics et privés y font de gros efforts :

— Création de nouveaux emplois : Service des redevances de l'O.R.T.F., « il y aura tout de même une usine à Brest »...

— Succès des deuxièmes décentralisées : la M 35 de Citroën est la première née de l'industrie bretonne » (on ne répète pas cela aux informations de 19 h 45, pour cette voiture fabriquée à 500 exemplaires destinés à des clients triés sur le volet).

— Vocations économiques nouvelles de la Bretagne :

- succès de la deuxième antenne de Pleumeur-Bodou ;
- succès de la culture de l'œillet au Groupe Maraîcher Rennais (16 janvier 1970), on les exporte même par avion : après les porcs et la volaille, l'œillet et la tulipe ! agriculteurs bretons, à vos serres !

#### ● UNE RICHESSE « INEXPLOITEE » : LE TOURISME...

— Les petites villes pittoresques : Guéméné-sur-Scorff, Lamballe, Camaret... ; Guéméné est présentée sous un jour pittoresque, et si son industrie d'andouille fait rire, on n'en dit pas les difficultés.

— Les gîtes ruraux dans le Finistère-Nord ; agriculteur, voilà un autre remède à la crise agricole, en attendant le « Parc d'Armorique »...

### HYPOCRISIE DES AFFIRMATIONS

Ainsi l'auditeur, comme le lecteur de la presse régionale, est mystifié et berné car il croit à la vérité de ce qui est imprimé ou radiodiffusé. La presse régionale mais surtout la télévision sont comme consacrées par une sorte de prestige d'infaillibilité. Un seul exemple frappant nous prouve le contraire : l'émission spéciale consacrée au bourg morbihannais de Rohan, le 11 décembre 1969.

● On commence d'abord que la démographie est en progrès, ce qui est remarquable et même positif ; c'est une façon d'interpréter les chiffres, car s'il y a effectivement eu une augmentation de population de 7 % à Rohan de 1962 à 1968, la diminution de population de 1968 par rapport à 1926 est de 17,35 % :

RECENSEMENTS	HABITANTS
1926 .....	680 habitants
1936 .....	570 »
1946 .....	603 »
1954 .....	530 »
1962 .....	525 »
1968 .....	562 »

De plus, Rohan est la plus petite commune du département (45 ha) ; 90 % de sa population est agglomérée ; quant au canton de Rohan, il est 6<sup>e</sup> sur 35 pour le nombre de demandes d'I.V.D. (indemnité viagère de départ des paysans âgés).

● Dans cette même émission, on interroge le duc Jocelyn de Rohan, dont la famille maternelle est originaire du dit lieu, et qui y possède encore un hectare par souvenir ; il ne craint pas d'affirmer que l'histoire de sa famille se confond avec l'histoire de Bretagne dont elle a toujours défendu les intérêts. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle cependant, le vicomte de Rohan courtisa en vain Anne de Bretagne pour monter enfin sur le trône ducal et se retrouver dans les troupes françaises qui écrasèrent les Bretons à Saint-Aubin-du-Cormier en 1488. L'exemple est lointain mais non isolé, car les Rohan comme de nombreuses « grandes familles bretonnes » faisaient passer leur intérêt avant celui des Bretons. Mais, cela, le « bon » public breton n'a pas à le savoir : comme dans le discours de de Gaulle à Kemper, l'histoire que lui propose la télévision est également falsifiée : contentez-vous des gestes des grands personnages. (La rétrospective du 31 décembre 1969 présentait les « journées historiques de Saint-Malo » de l'été dernier, où étaient mis en vedette... Louis XVI, Duguay-Trouin et autres corsaires « pittoresques »). M. de Chabot, le bon seigneur de Rohan, est une de ces « figures historiques » qu'on exhibe de temps en temps pour étayer la réputation de traditionalisme et de fidélité des « braves populations bretonnes »...

### L'ALIENATION PAR LES SPORTS ET LA "CULTURE"

● L'information sportive est étalée sur toute la semaine, mais elle est particulièrement fournie le lundi ; 10,56 % des

(suite page 5).

# COMMENT "ILS" INFORMENT LES BRETONS

(Suite de la page 4)

émissions sont consacrées aux sports, proportion considérable par rapport aux vrais problèmes. Il est plus rassurant de flatter les goûts sportifs d'un public que de lui montrer la réalité économique, même falsifiée. On remarque aussi dans ces séquences une bretonnisation qui relève d'un chauvinisme infantile sinon hypocrite.

● 12 % de temps accordé à la « culture » : on pourrait croire au premier abord que la Télévision régionale est soucieuse de la formation culturelle des Bretons. Une analyse plus précise montre en fait l'affligeante pauvreté de séquences se référant plus à la culture universalofrançaise qu'à une véritable culture populaire bretonne. La culture, telle que la conçoit l'O.R.T.F. de « Rennes-Bretagne », consacre notre aliénation. Elle comporte très peu de créations originales, ou, s'il y a nouveautés, elle nous viennent de Paris : visite du peintre Matthieu à la M.J.C. de Rennes (sur invitation de la Jeune Chambre Economique...), prix « Bretagne », où pontifient quelques maîtres de la littérature française en mal de mondanités... La culture originaire de Bretagne est encore confinée dans le folklorisme : pieux souvenir de Botrel, les « Druides » d'Alice Pasco, du « Salon des artistes de Vannes, du Morbihan et de Bretagne », les chaumières et vieux ports qui trahissent une fois de plus l'hypocrisie de ceux qui prétendent y reléguer notre bretonnité.

● La langue bretonne, elle, bénéficie de ses 90 secondes hebdomadaires (1,21 %)... Ce laps de temps scandaleusement court ne permet que d'informer les gens des festou-noz et autres manifestations. Scandale INTOLERABLE pour une langue parlée par un million de personnes. Là aussi, le pouvoir, qui, on l'a bien vu, ne veut pas reconnaître l'importance véritable de la langue bretonne, est hypocritement oppresseur.

## SUJETS PRIVILEGES

L'aliénation se traduit encore par un choix privilégié de certaines informations. Il semble que l'O.R.T.F. se doit de parler de certains personnages, de certaines entreprises ou institutions qui se révèlent être en fait les symboles de l'aliénation ou de la colonisation.

● Expéditions rassurantes des ministres (d'autant plus que six d'entre eux sont « bretons ») : Michelet à Kemper, Dienesch à Brest ; Bretons privilégiés qui reçoivent tant de ministres et peuvent mendier tant de promesses !..

● Armée : voir ci-dessus.

● « Institutions régionales » : Citroën, suppression de l'horloge de pointage dans toutes les usines, mais à Rennes il n'y en avait pas (17-12-69), Flaminaire, Rousseau-Aviation, Ouest-France...

● Rennes, le Paris breton : Maison de la Culture (informations régulière), urbanisme, patinoire ; Fréville inaugure ou reçoit toutes les semaines...

● La « rétrospective 69 » illustre bien la façon de voir de l'O.R.T.F. de Rennes ; pour elles, quatre événements majeurs en 1969 :

— De Gaulle à Kemper : le « discours » (les vers du « grand oncle ») ;  
— Le R.P. Daniélou et Mgr Gouyon, nouveaux cardinaux ;  
— Référendum et élections présidentielles ;  
— Pompidou en vacances en Bretagne. Aucun événement important en Bretagne sur le plan économique ou social... Dans le détail des informations de 1969, des séquences bien sûr, consacrées à la « Jeanne d'Arc », au temps, à la visite de Le Theule... mais pas d'usines qui ferment, pas de problèmes d'emploi : la décentralisation marche bien, les ministres viennent nous voir et tout le monde est content.

Les exemples foisonnent pour démasquer le rôle « France-Dimanche » de « Rennes-Bretagne ». Comme la presse, la Télévision régionale est un confortable OPIUM. Elle déforme, elle omet, elle endort, elle ment ; par sa façon de présenter l'information elle maintient les Bretons dans un conformisme tranquille et rassurant : tout va pour le mieux dans la meilleure des régions. Elle est au service des structures sociales conservatrices, des usines-pirates des trusts capitalistes, des décisions du pouvoir centralisateur ; elle est un AGENT DU NATIONAL-COLONIALISME dont on voit chaque jour les effets en Bretagne. Contre l'aliénation par l'O.R.T.F. régionale, il faut travailler à la prise de conscience chez tous les Bretons de l'exploitation capitaliste de la Bretagne. Seule l'U.D.B., par son travail réaliste et patient, est en mesure de réaliser ce programme.

SECTION DE VANNES.

## LE DÉMANTÈLEMENT DU RÉSEAU BRETON vu par « Ouest-France »

### PRESSE OPIUM

Presse-opium, agent de colonisation ? Il n'est pas de jour sans que cette accusation que l'U.D.B. a lancée (1) contre la presse « régionale » se trouve vérifiée. On se souvient (2) comment Ouest-France relatait un fait divers révélateur du déracinement cruel des Bretons exilés : la tentative de retour à pied d'une vieille femme de Pluvigner condamnée à vivre à Paris était présentée sous le titre « un bel exploit sportif ». Le caractère inadmissible du déracinement forcé était masqué par la mise en valeur de l'aspect anecdotique et pittoresque.

### UNE MORT PITTORESQUE

C'est le même procédé qui est employé par le même journal (11 février 1970) pour minimiser et dépolitiser un événement d'une gravité considérable pour l'économie bretonne : la suppression de la plupart des voies ferrées de Bretagne intérieure (Réseau breton) et la démolition de l'infrastructure, alors que le pouvoir parisien avait fait la promesse solennelle (procédé connu, cf. le port pétrolier de Brest) de l'entretenir, pour une mise à voie normale éventuelle. Alors que cet abandon et cette destruction d'un réseau de 330 kilomètres constituent une manifestation éclatante de la volonté du gouvernement français d'empêcher tout développement économique de la Bretagne, confinée dans son rôle de colonie touristique et militaire, Ouest-France n'y voit qu'une « revanche du cheval à quatre pattes sur le cheval de feu », puisque des promoteurs hardis prévoient d'utiliser un court secteur de l'ancien réseau comme voie pour tourisme équestre.

### UNE VERITE CAMOUFLEE

Mais les centaines d'employés déplacés ou mis à la retraite, le coup bas porté à cette Bretagne centrale déjà cruellement éprouvée par les difficultés économiques sont complètement escamotés par Ouest-France.

La desserte routière de remplacement n'a pas enregistré de progrès de tonnage : c'est toute l'activité économique de l'Argoat qui s'en est donc

ressentie. Quant à l'argument officiel de la vétusté, c'était une condamnation de l'administration centrale, non du Réseau breton, dont la gestion échappait, bien entendu, à la Bretagne. Celui du déficit était tout aussi fallacieux : le tronçon Guingamp-Carhaix, le seul conservé et mis à voie normale, a vite atteint l'équilibre financier, son trafic progressant de 10 % par an. De ces faits, pas un mot dans Ouest-France, ni des promesses du pouvoir à une population qui réclamait la mise à voie normale du réseau (3), comme l'exigeait l'intérêt breton. Rien non plus sur la passivité totale du CELIB, où les transporteurs routiers privés (4) ne défendent que leur intérêt, sinon la mention que M. Rohou, entrepreneur et notable de Carhaix, bien en vue dans l'officine néo-gaulliste de M. Martray, a pu acheter à bon compte les pierres du ballast, vendues à l'encan. La Bretagne se meurt, mais les notables savent en profiter.

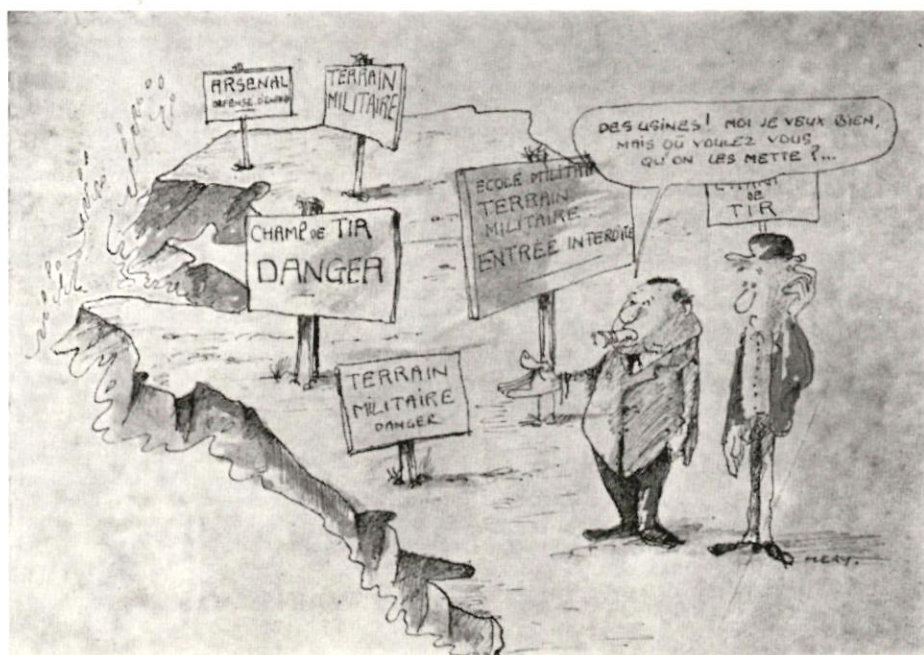
### ANESTHESIER L'OPINION

Mais Ouest-France, presse « aux ordres » s'il en est, n'est pas là pour dire la vérité. Son souci ? ramener tout au touristique, vocation bretonne bien vue d'en haut, dans la perspective coloniale. Le quotidien propose de faire circuler des « voitures style Far-West tirées par des chevaux » (sic), se réjouit du nombre croissant de scouts de tout l'hexagone qui viennent jouer sur les traces du train défunt, et semble déjà savourer ces belles et longues promenades à cheval que pourront faire dans la Bretagne centrale... les capitalistes parisiens (5).

Que la Bretagne soit une nouvelle Irlande, Ouest-France en rêve ouvertement (l'indépendance en moins !). C'est une bien belle machine à anesthésier un peuple déjà colonisé.

Section des Côtes-du-Nord.

- (1) Cf. P.B. n° 16, mars 1965.
- (2) Cf. P.B. n° 40, mars 1967 : « la drague, le sous-titre et la grand-mère » de Sten Kidna.
- (3) L'U.D.B. avait tenté, en 1967, d'organiser cette défense du Réseau breton. Mais les élus étaient totalement résignés.
- (4) De gros transporteurs routiers comme Prost et Guyomarc'h sont mieux placés, au CELIB, pour défendre leur intérêt que ceux du réseau ferroviaire breton.
- (5) Grâce au colonel Beaugé et à son Parc d'Armorique.



Cliché « Le Peuple Breton »

## “ OUEST-FRANCE ” :

### Une interview caractéristique

Il y a quelque temps, « Ouest-France » présentait à ses lecteurs, bien en évidence en page 4, une interview exclusive de Jean Gabin, l'acteur-le-plus-« populaire »-de-l'hexagone, que l'on pourrait intituler « portrait d'un vieux réactionnaire ». Relevons-en les passages les plus intéressants.

— au sujet de la drogue et des jeunes : « Derrière tout cela, je vais vous dire, il y a de la fainéantise. Si les jeunes s'em... eh bien ! ils n'ont qu'à faire comme moi, travailler. Moi, je bossais à treize ans et demi. Je suis sûr, d'ailleurs, que ceux qui travaillent sérieusement ne s'intéressent pas à la drogue ».

— vient ensuite, tout naturellement les étudiants : « Ecoutez-moi, je ne suis pas un puits de sciences, mais il ne faudrait tout de même pas se f... du monde. Il y en a qui sont étudiants à trente bergeres. Et puis ils sont mariés. Et la femme aussi est étudiante. Et si on les écoutait, on leur donnerait une traite d'étudiants. De qui se moque-t-on ? »

— la contestation chez les jeunes : « Ce qui vient de se passer en une nuit à Montréal : les jeunes et la pègre profitant de la grève des policiers et des pompiers pour mettre la ville à sac, ÇA FAIT PEUR, NON ? ». Et plus loin : « C'est dur à tenir les jeunes, l'éché. Les gosses sont pourris par l'argent ».

— le racisme et la peine de mort : « Il est de bon ton, aujourd'hui, de dire qu'on n'est pas raciste, alors que les Noirs le sont ; on est contre la peine de mort, ça aussi c'est de bon ton. Eh bien ! moi, je vais vous dire : la peine de mort, je suis pour. Ça ne fera peut-être pas plaisir aux avocats, mais plus on grâce, plus on recommence. Absoudre... absoudre quoi ? Les crimes passionnels, bon ; la légitime défense, d'accord ; mais après, rien ! ».

Alors c'est la loi du talion ? demande le journaliste. Réponse : « Et pourquoi pas ? C'EST MECHANT UN HOMME VOUS SAVEZ ».

— les paysans : question : « Vous avez, semble-t-il, « pardonné » (sic) aux paysans qui envahissaient vos terres en 1962 ».

Réponse : « J'ai retiré ma plainte pour apaiser les esprits, mais le procureur a poursuivi. En vain d'ailleurs, puisque tout est tombé à l'eau. Et puis, qu'est-ce que ça veut dire : la terre aux cultivateurs ? Bourvil, lui, de paysan est bien devenu acteur... » (?)

Et voilà comment « Ouest-France » présente, avec une fierté et une complaisance évidentes, ce vénérable vieillard plein d'expérience, et qui représente la voix même de la raison et du bon sens ! Disons plutôt le symbole même de l'ordre bourgeois établi et... menacé ; menacé par les jeunes « pourris par l'argent » (tandis que les vieux conservateurs transforment sagement leur argent en actions boursières !), menacé par l'homme, car ça peut en effet devenir méchant, un homme, lorsqu'il prend conscience des injustices et des inégalités engendrées par l'« ordre » actuel : heureusement, il reste les barrières du droit de propriété et la peine de mort pour se défendre de la « pègre » !... C. C.

RESTAURANT "L'OASIS"

CHEZ BACHIR

16, rue Jean-Bart

RECOUVRANCE - BREST

Spécialités orientales et françaises  
Ouvert toutes les nuits de 18 h à 6 h

# LA XXIII<sup>e</sup> REGION ECONOMIQUE

## ou L'EXPLOITATION CAPITALISTE DES OCEANS

La 23<sup>e</sup> région (après la Corse) ne figure dans aucune rubrique économique ou administrative et pourtant elle existe dans l'esprit de ceux qui y voient une nouvelle source de profits : nous voulons parler du plateau continental et de la frange océanique qui bordent nos côtes. Déjà, en 1964, l'U.D.B. dénonçait les abus commis sur l'étendue

du domaine public maritime (1). Dès cette époque, en effet, et sans doute étions-nous parmi les premiers, nous annonçons les dangers du partage de la mer ainsi que l'importance de notre activité d'avant-garde et si prometteuse de profits qu'est l'aquiculture.

Ce que nous avons prévu il y a six ans est aujourd'hui réalité et il est encore une fois de notre devoir de mettre en garde les marins bretons devant cette nouvelle atteinte à leurs droits naturels et légitimes. En vérité, c'est un vaste problème qui revêt plusieurs aspects car si l'appropriation privée de l'espace maritime est à combattre dans n'importe quelles circonstances, encore faut-il préciser que des restrictions qualitatives ou quantitatives nous paraissent justifiées, ne serait-ce que pour répondre aux abus individuels.

### LES LIMITATIONS DANS L'ESPACE

L'usage du domaine public maritime est depuis longtemps réglementé, en particulier à la suite d'un certain Colbert à qui l'on attribue, bien à tort d'ailleurs toutes les vertus d'un grand défenseur, de la Marine et des « choses de la mer ». Il y a ainsi et depuis « siècles de la mer ». Il y a ainsi et depuis « siècles de la mer ». Il y a ainsi et depuis « siècles de la mer ».

Outre les abus qui en découlent, il faut bien admettre que les limites ainsi octroyées ne concernent que le sol sous-marin car, en milieu mouvant, il est possible de délimiter le contenant mais non le contenu, lequel est cependant la véritable source des richesses.

A cette catégorie de limites géographiques, ajoutons des pratiques plus ou moins récentes mais dont l'application est à l'origine de nombreux incidents qui soulignent l'importance de leur principe :

- La limite des eaux territoriales à l'intérieur de laquelle les navires étrangers (sauf accords particuliers) ne peuvent pratiquer la pêche. C'est une notion dont l'application donne lieu chaque année à d'innombrables péripéties souvent comiques mais parfois aussi tragiques, et que les marins bretons connaissent malheureusement à leurs dépens, plus que les étrangers ne les pratiquent à notre détriment.
- La zone de chalutage côtier qui interdit la pêche au chalut à l'intérieur de la limite des 3 milles. Faute de surveillance, cette réglementation est, bien entendu, la source de nombreuses fraudes... et de quelques accidents de mer !
- Les cantonnements et les habitats artificiels dans les eaux territoriales, équivalents des eaux d'assainissement en agriculture et dont le but est de permettre le repeuplement de certaines zones et de certaines espèces.
- Les cantonnements en dehors des eaux territoriales qui, dans le cadre d'accords internationaux, doivent permettre d'atteindre le même but, bien que cela ne résolve toujours pas l'éternel problème de surveillance.

### LES RESTRICTIONS QUANTITATIVES

Ces aménagements dans l'espace peuvent être assortis de mesures restrictives dans le temps afin, par exemple, de limiter les quantités pêchées et éviter les risques d'overfishing (surexploitation d'une espèce). Dans ce domaine, nous pouvons citer deux exemples qui touchent de près la Bretagne et dont les modalités en apparence très éloignées, rejoignent en fait le même souci de préserver une espèce.

Le premier cas est celui de la Baie de Saint-Brieuc où prolifère (pour combien de temps encore) le plus important stock de coquilles Saint-Jacques du littoral. Afin de permettre le repeuplement, la pêche est limitée à quelques mois

d'hiver et à deux heures de drague par jour.

Toujours par souci de préserver le stock, les responsables des organismes professionnels (Comité local des pêches) ont pris des mesures visant à limiter, soit le nombre des bateaux, soit le nombre des dragues ou la puissance motrice des navires. Malheureusement, ce sont des mesures trop sages pour les gourmands : au nom de principes plus démocratiques que démocratiques et en dépit des velléités de l'Administration des Affaires Maritimes, on tend de nouveau à laisser faire, ce qui ne peut que contribuer à la surexploitation des fonds coquilliers.

Le deuxième exemple vient de Rome où s'est déroulé, au début de décembre, la première réunion dans le cadre de la FAO (2), de la commission internationale pour la protection des thonidés. Cet organisme se propose aujourd'hui d'étudier l'application d'une réglementation internationale de la pêche au thon dans l'Atlantique, semblable à celle intervenue dans le Pacifique entre les U.S.A. et le Japon. Ceux-ci ont, en effet, d'un commun accord, décidé d'arrêter la pêche à partir d'un tonnage qui devrait permettre la reproduction du stock dans des conditions normales.

Dans la pratique, l'Oncle Sam, lorsqu'il a épuisé son quota dans le Pacifique, s'en vient taquiner l'albacore, c'est-à-dire le thon tropical, dans le Golfe de Guinée, en ayant à sa disposition toutes les techniques de pêche les plus modernes, donc les plus destructrices (l'hélicoptère par exemple). Il y a, de ce fait, un risque évident de surexploitation en Atlantique et il importe très rapidement d'arriver pour cet océan à une réglementation analogue à celle du Pacifique. Etant donné la présence des thoniers bretons entre les tropiques, c'est dire l'importance que représentent aujourd'hui les résultats éventuels des décisions prises à cette occasion.

En réalité, si les exemples de protection du cheptel sont nombreux, il apparaît bien souvent que l'application laisse à désirer soit en raison de déficiences techniques, soit la plupart du temps parce que les gouvernements concernés n'ont aucune envie réelle de voir aboutir la réglementation qu'ils ont pourtant acceptée. Dans la pratique, l'exploitation rationnelle des océans se limite à des actions diplomatiques corrigées par l'intervention de groupes de pression à l'échelon international où la loi du plus fort est toujours la meilleure. La quasi-inefficacité des mesures de protection ne pêche pas en faveur des moyens de pêche traditionnels accusés de destruction ; aussi « les gros » en profitent pour agiter le remède miracle : l'aquiculture qui, elle, au moins, fait la preuve de la domination de l'homme sur la nature.

### INTENSIFICATION DE L'APPROPRIATION PRIVÉE

Les exemples précédents ont montré que la limitation de la jouissance collective de l'espace marin relève, dans les cas cités, du simple bon sens. Nous allons découvrir d'autres réalités qui nous font craindre au contraire ces restrictions, car elles vont dans le sens d'une appropriation privée de type capitaliste et colonialiste.

Le « Télégramme » a récemment levé le lièvre des ports de plaisance dont le financement est assorti d'un système de concession assez analogue à ce que nous promettent les géniaux Galley et Chalandon. Ainsi des groupes financiers français projettent-ils de mettre la Bretagne en coupe réglée : là où la côte était libre d'accès aux navires ou embarcations de plaisance, ces nouveaux féodaux vont imposer leurs péages qui, n'en doutons

pas, n'iront pas dans le sens d'une démocratisation de la plaisance.

Plus subtil est le problème posé par le CNEOX (Centre National d'Exploitation des Océans) qui, comme son nom l'indique, a pour vocation d'étudier l'exploitation des océans et, comme son nom ne l'indique pas, celle du littoral breton pour le plus grand profit de quelques capitalistes.

Il y a quelques semaines, lors d'une de ses conférences parisiennes, M. La Prairie, Directeur du CNEOX, constatait avec peine que, pour un même tonnage pêché, la France employait cinq fois plus de marins que l'Allemagne, d'où il tirait argument en faveur de l'aquiculture.

Ce genre d'affirmation dénote soit une incompétence totale à traiter des problèmes économiques et sociaux posés par la pêche à l'échelon européen, soit une mentalité parfaitement capitaliste de cet organisme. D'autant que ce monsieur précisait plus loin que le CNEOX voulait convaincre les industriels français de se lancer dans l'aquiculture : sous-entendu les pêcheurs n'en ont pas les moyens.

A l'heure actuelle, le seul intérêt que le CNEOX présenterait pour la pêche serait son programme de recherche thonière en liaison avec le Comité Interprofessionnel du thon. Le CNEOX, quant à lui, n'hésite pas à employer l'expression « assistance à la pêche au thon ». Ce paternalisme évident reflète bien l'escroquerie de cet organisme.

En réalité, ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui financent la plus grande part de l'assistance technique et médicale, sans parler de l'assistance scientifique entamée en collaboration avec le Professeur Postel (de la Faculté des Sciences de Rennes) bien avant la création du CNEOX. On espérait sans doute faire passer le morceau en conviant les responsables professionnels à participer à un banquet en la bonne ville de Lorient, et dont les invitations furent ainsi libellées :

### CENTRE NATIONAL POUR L'EXPLOITATION DES OCEANS

Programme de Recherche sur le thon

Le Directeur Général du CNEOX et l'équipe scientifique dirigée par Jean-Claude vous prie de bien vouloir assister au déjeuner officiel offert en l'honneur des patrons-pilotes de la campagne GERMON 69

qui aura lieu le samedi 25 octobre 1969

Faute d'acheter les consciences, on pourrait bénéficier de la reconnaissance du ventre.

Cette attitude quelque peu cynique n'a rien pour nous étonner : c'est le type même d'organisme, pur produit du régime gaulliste, dont les intentions innovées sinon avouées, sont la mainmise du secteur privé (ceux qui, pudiquement on appelle les « industriels ») sur tout ce qui se rapporte à l'élevage marin. N'oublions pas que le CNEOX ne dépend que du premier ministre.

N'oublions pas que le recrutement d'anciens militaires lui permet, sous couvert d'hydrographie, de travailler pour la marine militaire. N'oublions pas enfin qu'il entre dans ses attributions de financer une officine privée comme le DTRO, c'est-à-dire le Département des Travaux, Recherches et Exploitations Océaniques de la Compagnie Générale Transatlantique. Et, à ce propos, nous allons voir pourquoi il est nécessaire de croire au danger.

### LES ENVAHISSEURS

Si l'on en croit Lucien Laubier, conseiller scientifique du CNEOX, la recher-

che en matière d'aquiculture reste parfaitement neutre, et si certaines sociétés privées ont déjà collaboré avec le CNEOX, il précise, à propos du programme du centre, que, « chaque fois que cela sera possible, les demandes motivées d'expériences précises émanant des professionnels devront être satisfaites ».

Une telle impartialité apparente ne correspond malheureusement pas à la réalité. Quels sont, en effet, les premiers aquiculteurs ?

Sans conteste, ce titre nous paraît devoir être attribué à la Compagnie Générale Transatlantique. A différents endroits du littoral, celle-ci procède à des commercialisations de certaines espèces élevées (poissons ou coquillages). La Transat opère directement ou par filiales et autres prétextes interposés : crevette en Morbihan, anguilles près de Guérande, etc... Cette société, qui bénéficie d'appuis bancaires très importants (la très désintéressée Banque de Suez) a constitué une filiale « France Ostréiculture » dont l'apparition n'incite pas, malheureusement, les ostréiculteurs à organiser leur profession anarchique.

A Douarnenez, la Transat s'installe à l'ombre du pompeux pavillon du Musée Océanologique de l'Odet (sic), en l'occurrence le philanthrope M. Bolloré, propriétaire des « Papeteries de l'Odet ».

L'opération consisterait dans ce cas à installer un vivier (à racheter des langoustiers désarmés (ça ne manque pas !) et à exploiter un droit de pêche à Port-Etienne par l'intermédiaire d'un aigrefin local comme se le permettait la loi en son secret. Ajoutons que Péchiney et Air Liquide participeraient à l'opération : toujours par désintéressement sans doute ?

Le tableau serait incomplet si nous omettions de signaler la situation en Rade de Brest. Dans cette région, un problème de reconversion se pose aux marins-pêcheurs menacés par l'invasion de la très discrète marine militaire et les incidences possibles sinon probables de l'implantation du port pétrolier si cher à nos édiles locaux. Les marins ont demandé que les zones actuellement disponibles en Rade leur soient concédées, tout en tenant compte des transferts éventuels de certains conchyliculteurs de l'Elorn.

Comme par le passé, et sans plus réfléchir que d'habitude, les ostréiculteurs privés (qui ne cessent de se prendre pour des prolétaires) revendiquent la plus grosse part du gâteau et, pour cette raison, ne ménagent pas leurs interventions à tous les niveaux où ils sont susceptibles d'avoir une influence.

Mais où la situation se complique, c'est lorsqu'on apprend par la bande qu'il y aurait un troisième larron pour le partage des dépouilles : la Transat, pour ne rien vous cacher. Celle-ci, avec l'aide toujours désintéressée, bien entendu, des Salines du Midi et de Pomona, s'apprête à réclamer le strapontin qui, dans ce cas se transformera en canapé avant longtemps. Cette solution renverrait marins et ostréiculteurs dos à dos en laissant le champ libre au tandem Transat-Pomona : cette société consiste en un important réseau de grossistes en fruits et légumes qui, depuis quelque temps déjà, s'intéresse aux produits de la mer.

Ce faisceau d'activités est parfois adroitement camouflé derrière une asso-

(1) Voir « Le Peuple Breton » n° 2, février 1964.

(2) FAO : Food and agriculture Organisation (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture).

# LA XXIII<sup>e</sup> REGION ECONOMIQUE

(Suite de la page 6).

ciation comme l'ASTEO (Association Scientifique et Technique pour l'Exploitation des Océans dont le Président est, comme par hasard, le P.D.G. de la Transat). Elle rassemble habilement de puissants groupes industriels, des collectivités locales et des universitaires, sous l'aspect anodin d'un organisme apparemment désintéressé. Ce n'est qu'un trompe-l'œil car ASTEO et DTRO ont le même siège social !...

## COMPETITION SECTEUR PRIVE - COOPERATIVES

Lors du dernier congrès de la Confédération des Organismes de Crédit Maritime aux Sables d'Olonne, la coopération maritime a annoncé son intention de promouvoir des expériences d'aquiculture. Le fait est intéressant à deux égards : il suppose en effet la possibilité d'entamer le monopole du secteur privé et, d'autre part, les coopératives maritimes sont mieux implantées en Bretagne que partout ailleurs.

Une telle déclaration d'intention nous paraît largement velléitaire. Car, en admettant, ce qui est loin d'être prouvé, que les coopératives puissent trouver le financement nécessaire (particulièrement important dans ce domaine) il apparaît malgré tout que cette idée n'a fait son chemin que dans l'esprit de quelques dirigeants. Restent à convaincre les coopérateurs eux-mêmes, en l'occurrence les marins-pêcheurs dont le métier proche de la chasse ou de la cueillette, prédispose peu à de telles conceptions.

En outre, quand bien même les coopératives auraient surmonté ces obstacles, il reste que la recherche est aujourd'hui presque exclusivement aux mains du secteur privé et ce, avec la bénédiction du gouvernement. Le CNEOX, organisme public, finance exclusivement le programme de recherche de grandes sociétés capitalistes : c'est, encore une fois, le problème de la recherche et de ses implications en système capitaliste qui est posé à cette occasion. Ainsi le Centre Océanologique de Bretagne ne va-t-il pas devenir ce réservoir de matière grise particulièrement apprécié du capitalisme ? Quels crédits la coopération maritime pourra-t-elle dégager pour « s'acheter » ses propres chercheurs ? A moins qu'elle ne s'adresse à l'étranger...

Le Secrétaire Général à la Marine Marchande s'est sans doute prononcé contre tout monopole, mais ceci risque de rester un vœu pieux si tout le monde n'est pas placé sur le même pied d'égalité. En réalité, cette attitude qu'on pourrait penser conciliante, n'a rien pour nous étonner : le néo-libéralisme à la Pompidou ne peut que favoriser la loi du plus fort, donc les situations monopolistiques.

Ces faits nous amènent aux conclusions suivantes : ils impliquent l'accentuation d'une situation coloniale et l'emprise grandissante d'un capitalisme de combat. Celui-ci jouant parfois la collaboration de classe s'assure l'appui de petits capitalistes (certains ostréiculteurs, Bolloré, etc...) qui seraient les premiers étonnés si on leur déclarait qu'ils sont anti-bretons, tant il est vrai que le travail en Bretagne pour les Bretons est encore une référence de choix pour des gens qui sont les premiers à faire suer le kabi de leurs compatriotes. Une telle attitude de la part de grandes entreprises capitalistes comme celles que nous avons citées, correspond à la nécessité économique d'une diversification de leur production. Elles accomplissent d'autant plus volontiers cette diversification qu'elles peuvent s'accaparer d'un secteur de pointe ou en passe de l'être, en l'occurrence l'aquiculture.

On laisse ainsi résolument de côté (sauf exceptions lucratives bien entendu) les secteurs classiques de la pêche qu'on n'hésite pas à taxer d'archaïsme, et qui procèdent d'une autre méthode de production où l'artisanat et le semi-artisanat restent très importants.

La conception technocratique du CNEOX au service du capitalisme s'oppose aux propositions réellement scientifiques du Professeur Postel. Celui-ci préconise l'enseignement supérieur halieutique (science de la pêche) comparable aux pratiques britanniques, à l'inverse du CNEOX qui ne consacre à la pêche que le programme gastronomique déjà cité.

A terme, ces nouveaux moyens de production aboutissent à une prolétarianisation des travailleurs de la mer et de façon beaucoup plus radicale que le processus aujourd'hui constaté dans l'agriculture bretonne.

Constatons que ces affaires sont menées avec discrédit, tout au plus pourrait-on noter une publicité de bon aloi, de quoi endormir les bonnes consciences. Le drame est en effet de constater la passivité de ceux qui exploitent l'océan, c'est-à-dire les marins-pêcheurs, pour ne pas parler de certains universitaires qui collaborent d'autant plus volontiers à de telles entreprises colonialistes qu'ils sont incapables d'en mesurer les retombées économiques. A moins qu'ils n'en mesurent les possibilités personnelles de profit.

Par delà le CNEOX, que d'aucuns comparent à une « NASA de la mer française » (le génie français, c'est bien connu !), par delà la Transat et son P.D.G. M. Lanier, nous aurons enfin une pensée émue pour ces groupes financiers qui, en coulisse, tirent les ficelles et qui, un jour, risquent de contrôler tous les profits qu'en Bretagne il est possible de tirer de la mer.

Jean ROUDAUT.

## ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

# Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE  
QUIMPER — ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT  
MAÇONNERIE  
BETON ARME

CHARPENTE  
MENUISERIE

Téléphone : 10-91

# 22 Février : 30.000 BRETONS

## ont manifesté contre une éducation au rabais

### L'EXEMPLE DU MOR-BIHAN

Vannes, le 22 : On comptait sur 3 ou 4 000. Il en vint 8 000, de tous les cantons du Mor-Bihan. La diminution des bourses, le manque d'enseignants et de locaux, l'augmentation des frais de pension, la remise en question des maternelles, de la gratuité de l'enseignement, les quelques 1 700 jeunes abandonnés à la porte des C.E.T., autant de sujets d'indignation et de colère pour 8 000 Mor-Bihannais, enseignants, parents, amis de l'école publique.

Le cinéma « Universel », le plus grand de Vannes, se révéla dix fois trop petit. Encore les organisateurs, dans leur modestie, n'avaient-ils songé qu'à un micro extérieur, quand d'autres eussent été nécessaires aux carrefours (mais Marcellin aurait-il permis ?). Bref, des milliers de manifestants massés dans trois rues, sous la pluie hivernale qui ne cessait pas, même s'ils n'entendaient guère les orateurs, se sentaient une force nouvelle, au coude à coude, face à un pouvoir de classe, sectaire et machiavélique, dont le seul but est de programmer électroniquement notre jeunesse en fonction des besoins des trusts.

### VERS UN ENSEIGNEMENT ENFIN DEMOCRATIQUE

Trois orateurs prirent successivement la parole. Tanguy, président de séance, ouvrant la manifestation, insista essentiellement sur le caractère réactionnaire de l'éducation : il en appela tout particulièrement aux parents, « producteurs par leur travail des richesses de la nation ». De son côté, Kernec, secrétaire départemental de la Fédération Cornec des Parents d'Elèves, mit en lumière les scandales combinés par lesquelles le gouvernement vole les travailleurs (bourses diminuées, augmentation des pensions de 200 F par an).

Il appartenait à la Fédération de l'Education Nationale de clore la séance, en la personne de Le Guyadec, secrétaire général des sections F.E.N. et S.N.I. du département et membre de la Commission Administrative Nationale de la F.E.N. C'est chiffres à l'appui qu'il démasqua un à un les stigmates d'un enseignement de classe.

Le Guyadec aborda également avec beaucoup de clarté le problème de la dualité scolaire en Bretagne. Il se déclara hostile au principe de l'enseignement privé (de quelque obédience qu'il put être), qui favorise bien souvent la jeunesse des classes aisées. A cette solution bancale qu'est la dualité, le secrétaire syndical devait dire qu'il préférerait une école unique, démocratique et neutre, ouverte à tous les enfants. Cet objectif n'a rien à voir, précisa-t-il,

avec un quelconque parti-pris anti-religieux, et au demeurant les maîtres des établissements privés auraient leur place au sein de cet enseignement unique.

### LE DEFILE

Vers 11 h 30, la masse des manifestants s'ébranlait pour un défilé en ville. Face au maire-député-conseiller général-ministre qui règne en maître à Vannes, il n'était guère question d'en solliciter l'autorisation. Mais la police s'effaça timidement devant son ampleur. Bientôt, les artères de la ville se firent noires de monde. Quelques cris, quelques slogans bien sentis, retentissaient ici et là. Mais l'ensemble en imposait davantage encore par sa gravité. Jaillis de partout, des pancartes et des calicots étalaient au grand jour les incroyables carences de l'« Education nationale » : « Des bourses pour les enfants de travailleurs », « Non à l'impôt nouveau », « des C.E.T. », « des C.E.G. », etc... Un jeune Port-Louisien brandissait un solide écriteau : « Un professeur d'éducation physique » ; malgré huit jours de grève, ils n'en ont toujours pas...

### AUSSI L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

Il nous appartient, en tant que militants de l'Union Démocratique Bretonne, de saluer le cran de ces jeunes Faouëtis, dont la pancarte portait simplement : « Enseignement du breton ». Certes, quoi de plus logique puisque le S.N.I., cheville ouvrière de la journée, avait pris position dans ce sens en juin dernier. Mais le traumatisme subi par nos compatriotes victimes d'une éducation nationale-chauviniste est loin d'avoir disparu. Il est significatif qu'une telle revendication déchaîne plus de rage que s'il s'était agi de l'enseignement de l'arménien ou du piano : « Ils feraient mieux d'apprendre le français », s'exclamaient quelques-uns avec mépris. Mais les félicitations s'élevaient nombreuses, et nul n'osa faire front à ces jeunes, fondus dans la masse de gens venus de Gourin, de Guéméné, de Plouay, où toutes les conversations se déroulaient dans la langue du pays.

Ils ne regrettèrent sans doute qu'une chose, c'est d'avoir été les seuls : Où étaient les militants laïques d'Ar Falz, voire de Galv ? Les Bretons ne se déferont-ils donc jamais de ce complexe d'infériorité qui veut qu'un professeur de breton soit par définition bien moins important qu'un maître d'éducation physique ou de philosophie ?



(Cliché « Le Peuple Breton »)

A VANNES

### 30 000 BRETONS DANS LA RUE

8 000 manifestants à Vannes, 12 000 à Quimper, 5 000 à Saint-Brieuc, 4 000 à Rennes, mais 1 500 seulement à Laval. Là encore, le clivage breton s'est manifesté. Il a été regretté dans un précédent article que les organisateurs s'en fussent tenu au cadre académique, excluant la Loire-Atlantique et s'accrochant à la Mayenne. Certes, loin de nous est l'idée de dénier aux Mayennais le droit aux mêmes aspirations ou de leur refuser notre solidarité. Mais force est de constater que même dans ce domaine, l'originalité du complexe breton, économique, historique, social, culturel, psychologique, apparaît au grand jour.

D'ailleurs, la presse hexagonale ne s'y est pas trompée, qui titre « Manifestations en Bretagne » (Le Monde) où « 30 000 personnes manifestent en Bretagne » (L'Humanité).

En revanche, la censure officielle a marché

à plein. On est littéralement confondu devant le cynisme de la presse aux ordres et de l'O.R.T.F. Déjà, depuis quinze jours, Ouest-France entreprenait une désescalade monumentale, coupant et torturant tous les communiqués relatifs à cette journée d'action laïque. Le lendemain, il nous fallut même nous procurer un quotidien parisien pour apprendre que 12 000 Finistériens s'étaient rassemblés à Quimper. Toute la presse bourgeoise, y compris Le Monde, étouffa l'affaire à qui mieux mieux, réduisant leur compte rendu à la taille d'un fait divers.

Quant à l'« objective » O.R.T.F., son bulletin « national » de 13 heures ne mentionna même pas les puissantes manifestations bretonnes. Il est vrai que le même jour se tenaient à Quimper les assises « régionales » de l'U.J.P...  
E. E.

## G A L V

Afin de préparer le meeting de « Galv » prévu pour le 19 avril prochain, des rassemblements ont déjà eu lieu dans trois des départements bretons.

### A QUIMPER

Le rassemblement de Quimper s'est déroulé le samedi 17 janvier, à la salle Toull-al-Laer. 130 personnes, venant des groupes « Galv » de Quimper, Douarnenez, Concarneau, Pont-L'Abbé, Elliant, Plözévet, Plogonnec et Châteaulin, y ont pris part.

Au cours de ce rassemblement, les orateurs se sont tout d'abord attachés à dresser le bilan de l'action de « Galv » depuis le Congrès de Brest, qui, le 18 mai 1969, avait réuni 450 participants. A la suite de M. Kergoat, qui évoqua les activités des groupes « Galv » du Finistère-Sud, P. Le Bras exposa l'action générale menée par « Galv » en Bretagne depuis sa création : la multiplication du nombre de groupes locaux, aujourd'hui au nombre d'une trentaine (une douzaine d'autres sont en voie de formation) ; le succès de la diffusion du LIVRE BLANC ET NOIR DE LA LANGUE BRETONNE, déjà vendu, en six mois, à 3 500 exemplaires ; le développement des cours de breton qui, à travers toute la Bretagne, ont doublé par rapport à 1968-69, et sont aujourd'hui suivis par 3 000 à 4 000 personnes.

A ce moment, Fanch Broudic, secrétaire de « Galv », en breton, puis en français, fit le point de la situation de la Bretagne. Soulignant la cohérence de l'attitude du pouvoir en ce qui concerne les problèmes sociaux et les problèmes culturels de la Bretagne, il dénonça la politique d'exploitation éhontée dont sont victimes les classes populaires bretonnes (bas salaires, chômage et licenciements, désindustrialisation, émigration...), ainsi que la condamnation à mort de la Bretagne par le capitalisme et le gouvernement français et par le Marché Commun (rapports Mansholt et Vedel), et la politique poursuivie aujourd'hui par un gouvernement qui compte pourtant sept ministres « bretons » (dont M. Pleven), toujours aussi réactionnaire et identique à elle-même depuis 100 ans, menée pour tuer la langue et la culture bretonnes et pour dépersonnaliser notre peuple.

Fanch Broudic stigmatisa également les attermolements du ministère de l'Éducation Nationale à l'égard d'une éventuelle transformation de l'épreuve du breton au baccalauréat, soulignant que l'objectif de « Galv » était de développer chez les travailleurs bretons la conscience de leur identité de travailleurs et de leur identité de Bretons, et d'arracher la parité du breton avec les autres langues vivantes dans l'enseignement, et la création d'émissions télévisées en langue bretonne. Le secrétaire de « Galv » répéta que la politique d'assassinat de la langue bretonne était un véritable génocide culturel et la caractéristique d'une situation coloniale.

A la suite de ce rassemblement, qui marque une importante progression du combat du peuple breton pour la satisfaction de ses revendications, les participants se sont répandus dans Quimper et les autres villes du Finistère-Sud, pour distribuer des tracts donnant l'essentiel des interventions et invitant tous les travailleurs bretons à rejoindre le combat de « Galv » en faveur de leur langue et pour la décolonisation culturelle de leur pays.

### A NANTES

Le vendredi 6 février, 50 personnes de Loire-Atlantique se réunissaient à Nantes.

PEINTURE - VITRERIE  
PAPIERS PEINTS  
Décors - Revêtements  
**HENRI LE LANN**  
44, rue de l'Église, 44  
BREST-RECOUVRANCE  
Tél. 44-81-38

TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

G. Le Bris présenta au nom de l'U.D.B. les objectifs de « Galv », fixés au Congrès du 18 mai 1969 à Brest. G. Le Fur, représentant de la J.E.B., estima que « Galv » ne peut avoir le même caractère en Loire-Atlantique qu'en pays bretonnant. Il préconisa une école de celtique à Nantes, avec un enseignement universitaire et populaire. Fanch Broudic, en démontrant que les « Bretons » sont les noirs de la France », insista sur le caractère colonial de la Bretagne et son agonie culturelle. Puis, répondant aux questions, il fustigea en particulier la querelle des orthographes bretonnes, à un moment où le peuple breton est menacé de disparaître.

Il est à noter que « Galv » de Loire-Atlantique pourra intéresser particulièrement les nombreux Bas-Bretons venus travailler dans la région Nantes - Saint-Nazaire.

Des adhésions à « Galv » furent enregistrées et le LIVRE BLANC ET NOIR, vendu.

### A BREST

Le samedi 7 février, dans la salle du Patronage Laïque de Recouvrance, le rassemblement a réuni 130 participants, qui avaient répondu à l'appel des groupes « Galv » du Nord-Finistère : Brest, Plouzané, Plouneour-Tréz, et Morlaix.

Les orateurs (A. Abgrall, P. Le Bras et F. Broudic), qui se sont exprimés successivement en breton et en français, ont souligné l'action menée par « Galv » pour la reconnaissance des droits culturels des travailleurs de Bretagne. Cette action s'était fixée pour but d'assurer l'information et la sensibilisation du peuple breton. C'est ce qui a été réalisé par des réunions d'information (depuis trois mois, « Galv » tient une réunion d'information par semaine en Bretagne), la diffusion du LIVRE BLANC ET NOIR DE LA LANGUE BRETONNE, le développement des cours de breton etc...

D'autre part, l'attitude du pouvoir à l'égard des travailleurs bretons a été vigoureusement dénoncée. Reliant les aspects sociaux du problème breton à ses aspects culturels, les orateurs ont souligné qu'il était en effet nécessaire au système capitaliste qui en France contrôle l'État, d'accentuer constamment l'exploitation des classes populaires bretonnes (par les bas salaires, les licenciements, l'émigration forcée, la désindustrialisation, etc...) et en même temps de refuser systématiquement toute possibilité d'existence à la langue bretonne, en l'excluant de l'enseignement, de la télévision, et en interdisant l'usage dans la vie publique.

C'est ce que devait souligner un tract abondamment diffusé à l'issue du rassemblement : « le prétexte de l'interdiction de l'enseignement du breton est d'affirmer que seule la langue française peut assurer la promotion sociale des Bretons. Mais qu'est cette promotion sociale qui nous condamne au chômage et à l'exode ? ».

Un autre aspect de la politique gouvernementale fut mis en accusation : son refus, malgré la présence en son sein de sept ministres « bretons », d'assurer la valorisation de l'épreuve du breton au baccalauréat. Les orateurs affirmèrent donc la volonté de « Galv » de poursuivre son action pour développer chez les travailleurs bretons la conscience de leur identité, pour arracher la parité du breton avec les autres langues vivantes dans les examens et la création de trois heures hebdomadaires d'émissions télévisées en langue bretonne.

### A RENNES

Le rassemblement « Galv » pour l'Ille-et-Vilaine, le 28 février à Rennes, a pris un caractère différent des trois rassemblements de Quimper, Brest et Nantes. Il s'agissait plus d'une réunion de travail pour le développement de l'action « Galv » dans le département. Des représentants des groupes de Saint-Malo et de Rennes y participaient avec des adhérents « Galv » de Redon ; dans cette ville sera bientôt créé un groupe ; déjà s'y donne un cours hebdomadaire de breton.

Les rassemblements « Galv » du Morbihan et des Côtes-du-Nord n'ont pas encore eu lieu.

## L'ŒUVRE DE JAKEZ RIOU

(Suite \*)

Le pessimisme extrême qui imprègne ces nouvelles se comprend peut-être mieux lorsque l'on sait combien la maladie avait marqué Jakez Riou. Il ne surviva en effet que trois ans, à l'édition de *Geotenn ar Werc'hez* par *Skrid ha Skeudenn*.

### SAINTS DE PLATRE ET GENDARMES

*An ti satanazet* avait déjà révélé un autre aspect du talent de Jakez Riou : la verve comique. *Gwalarn*, on s'en doute, n'avait pas plu à tout le monde. Et c'est plus particulièrement chez les membres du *Gorsedd* que les idées nouvelles rencontrèrent la résistance la plus vive. C'est pour répondre à leurs calomnies, pour fustiger leurs ridicules que Jakez Riou publia en 1928 son *Gorsedd Digor*. Cette petite comédie burlesque, illustrée par Mikael Mohrt, le futur auteur des *Prisons Maritimes*, qui brigait alors d'autres gloires que celles qui se dispensent à Paris, inaugurerait un genre nouveau dans nos lettres. Nous possédons, en effet, très peu de farces satiriques d'une portée comparable. L'ironie, l'irrévérence, le sarcasme, l'anathème, les calembours les plus gros, les plus insolents aussi, retrouvaient leurs droits. Ces quelques pages corrosives firent un certain bruit dans notre Landerneau littéraire. Tout ce que le *Gorsedd* comprenait de notables, de médiocrités décorées ou non, se sentit mordre jusqu'à l'os et d'aucuns ne pardonnèrent jamais à Riou cette charge de gros sels dans leurs postérieurs barbaques.

Mais le coupable n'était pas homme à s'arrêter en si bon chemin. Quant un pays est aussi riche que le nôtre en « Saints de Plâtre », comme il les appelait, il est fatal qu'un jour ou l'autre une plume vengeresse les prenne pour cibles.

C'est à la suite de quelques tracasseries policières consécutives à l'explosion de 1932 à Rennes, que Jakez Riou écrivit *Dogan*, le Cocu, histoire de prendre une

petite revanche sur ces messieurs de la P.J. C'est l'histoire d'un inspecteur de police rennais qui découvre son infortune en perquisitionnant chez un étudiant des Beaux-Arts.

Pourquoi le cacher ? Riou n'aimait pas la police. C'est peut-être surtout dans *Nomenoe-oe*, cette pièce inachevée qui parut après sa mort en 1941, qu'il exprime le plus clairement cette antipathie.

« Je n'aime pas les gendarmes, nous confie-t-il, et lorsque j'ai le visage de l'un d'entre eux devant moi, je commets sur le champ le péché de haine ».

Ailleurs, il nous affirme que « la fin du monde arrivera sans que l'on puisse découvrir un seul gendarme intelligent ». Pourquoi cette hargne ? direz-vous. C'est tout simplement que « un gendarme n'est pas un homme... A force de vivre dans la compagnie des gredins, comment pourrait-il rester sain d'esprit ? Je vous le dis tout net, en bon français, un gendarme est un homme foutu » (1). Même si, au départ, il s'agit de quelqu'un d'intelligent, peu à peu, il se transforme en fieffé crétin. Et la raison en est simple puisque la première chose qu'on fait à ces gens-là, c'est leur « castrer l'esprit ».

« Il y a des métiers qu'il ne faut pas faire, monsieur ! » téléphonait régulièrement le poète Armand Robin au Commissariat de son quartier. Jakez Riou n'était pas loin de penser la même chose. Encore un qu'il aurait fallu sacrément briser avant de réveiller cette vocation de mercenaire, de garde-mobile ou de C.R.S. qui dort, paraît-il, depuis Du Guesclin, en tout bas Breton. Que voulez-vous ! L'antipathie ne se raisonne guère et tout le monde ne peut pas aimer les képis !

Y.B. PIRIOU

(1) Eun archer a zo eun den foutu.  
\* Cf. « Le Peuple Breton », numéros 59, 60, 61, 62, 67, 69 et 75.

(à suivre).

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS ABONNER A

## POBL VREIZ

LE N° 2 PARAIT EN MARS

« POBL VREIZ », édition bretonne du « Peuple Breton », est le journal de l'U.D.B. Il exprime en breton le combat pour le socialisme. Il comprend pour le moment l'éditionnel et la chronique du « Problème breton de Brest à Nantes ».

ATTENTION, la trésorerie de « Pobl Vreiz » est indépendante de celle du « Peuple Breton ».

FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURNER  
(découpé ou recopié)

A « POBL VREIZ », BOITE POSTALE 713.35 RENNES

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ORDINAIRE : 5 F \*

DE SOUTIEN : A partir de 15 F \*

CI-JOINT LE REGLEMENT PAR Chèque postal \* Mandat-lettre \*

Chèque bancaire \*

\* (Rayer la mention inutile)

Les chèques doivent être libellés sous l'intitulé suivant :

POBL VREIZ B.P. 713 - C.C.P. Rennes 2746-79

## ARRESTATIONS AU PAYS DE GALLES

Après une courte accalmie, qui avait suivi la cérémonie d'investiture du prince de Galles en juillet 1969 (une mascarade coûteuse et ridicule, destinée à masquer les vrais problèmes gallois), l'action des militants gallois est à nouveau entrée dans une phase active. Cette activité se traduit par de multiples arrestations et procès en ce moment.

### DAFYDD IWAN EN PRISON

Dafydd Iwan est un jeune chanteur moderne, du genre « pop », très populaire au Pays de Galles. Les Bretons ont d'ailleurs pu l'entendre au Congrès Celtique International de Fougères. L'an dernier, il s'était taillé un énorme succès avec sa chanson satirique « Carlo » (diminutif de Charles, mais aussi le nom traditionnel du chien au Pays de Galles) sur le Prince de Galles. « Carlo » fut longtemps numéro 1 au hit parade gallois. Chanteur de « pop », Dafydd Iwan est aussi un chanteur de plus en plus engagé.

Il milite notamment à *Cymdeithias yr Iaith Cymraeg* (Société de la langue galloise, sorte d'équivalent de *Galv*) ; et cette organisation, très active et puissante, a entrepris une campagne d'envergure pour la « gallicisation » des noms de lieux sur les panneaux indicateurs, les pancartes publiques, etc... Ainsi tous les noms déformés, traduits, anglicisés, sont passés systématiquement à la peinture verte. Certains Conseils de Comté, dont les pouvoirs sont autrement plus étendus que ceux des Conseils Généraux de l'Hexagone, ont cédé à la pression de *Cymdeithias yr Iaith*, mais beaucoup continuent de faire la sourde oreille.

Pour protester contre cette mauvaise vo-

lonté, Dafydd Iwan participa lui aussi à la campagne de peinture verte. Pris en flagrant délit, il fut condamné par les magistrats de Penarth (près de Cardiff) à trois mois de prison ferme, pour refus de payer des amendes.

### QUATORZE MILITANTS EN PRISON

A peu près au même moment, un autre militant, Geraint Eckley, se voyait infliger une peine de quinze jours de prison, pour avoir refusé de payer la vignette automobile — car cette vignette est entièrement rédigée en anglais. Pour un fait identique, Neil Jenkins, autre militant connu, n'avait été condamné qu'à deux ou trois jours de prison par des magistrats différents.

Le mercredi 4 février, 22 militants de *Cymdeithias yr Iaith* empêchent le déroulement d'un procès à la Haute Cour de Londres : ils chantent dans le prétoire, distribuent des tracts protestant contre l'emprisonnement de Dafydd Iwan. Le juge Lawton condamne sur le champ 14 d'entre eux à une peine de trois mois de prison, pour outrage à la Cour : les huit autres, après des excuses, n'auront qu'une amende, apec « mise à l'épreuve » d'un an. Ces 14 condamnations soulèvent un grand émoi dans le peuple gallois et la presse anglaise elle-même s'élève contre la disproportion entre les faits reprochés et les peines.

Entre temps, après un mois de détention, Dafydd Iwan est libéré. Des magistrats gallois, sympathisants de la cause, se sont cotisés pour payer ses amendes et le faire ainsi libérer...

Un autre procès a lieu pour déterminer si le juge Lawton avait le droit de condamner, séance tenante, des gens à la prison pour outrage à la Cour. Douze emprisonnés, après avoir fait appel, sont finalement libérés, avec un an de « mise à l'épreuve ». Deux d'entre eux ont décidé de ne pas faire appel.

Ces multiples escarmouches sont la preuve du dynamisme et de la combativité des Gallois, décidés à faire du gallois une seconde langue officielle du Pays de Galles, à égalité avec l'anglais. Grâce à leur action dure et tenace, de plus en plus massive, ils remportent de nombreux succès.

P. Q.

## SOLIDARITÉ FRANCO-ESPAGNOLE DANS LA RÉPRESSION ANTI-BASQUE

Ce n'est pas la première fois que les patriotes basques du Sud ou du Nord ont à souffrir d'une solidarité déjà bien établie entre le gouvernement gaulliste et le gouvernement franquiste : Frey, comme ministre de l'Intérieur, avait donné l'exemple à Marcellin. Le ministre Lopez Bravo est venu récemment négocier à Paris des Mirages, mais aussi recevoir l'assurance que le Pays Basque Nord ne devait pas servir de refuge aux révolutionnaires du Sud et que la France était le pays de la résidence surveillée.

Les dix évadés de la prison de Basauri, à Bilbao, sont toujours au régime scandaleux de la résidence surveillée par groupe de deux dans cinq départements différents. Si la Cour d'Appel de Paris vient de rejeter la demande espagnole d'extradition d'I. Basarrate (militant d'E.T.A. ayant participé à l'attaque d'un fourgon d'une banque), il ne faut pas se réjouir trop tôt. Les dix évadés de Bilbao resteront assignés à résidence et ne sont pas pour autant à l'abri d'une extradition. Loin de la Cour d'Appel de Paris, à Saint-Palais (Basse-Navarre, Euzkadi-Nord), un réfugié basque de Guipuzcoa, Inaki O., a été intercepté par la brigade de gendarmerie ; interpellé pour une vérification d'identité, Inaki O. a subi des sévices graves. Les tortionnaires du Sud ont des émules au Nord ?

Au Pays Basque Sud, la répression continue. Après deux mois de grève, les

2000 ouvriers de l'usine Orbegozo, à Zumarraga ont repris le travail sans avoir obtenu satisfaction ; la police franquiste a emprisonné une vingtaine d'ouvriers.

Dans la seconde moitié du mois de janvier, vingt-cinq basques ont été condamnés à des peines de prison pour propagande illégale par le tribunal spécial de Madrid. Au début du mois de février, six garçons d'Ondarroa (Bizkaye) ont été condamnés à dix-neuf mois de prison et à 10000 pesetas d'amende chacun. A la mi-février, douze autres jeunes basques étaient condamnés à Madrid, six à Bilbao... Plus d'une cinquantaine en un mois ; inutile de faire le total des peines, le chiffre est suffisamment éloquent. Pour ceux qui restent en « liberté », une répression de dissuasion s'exerce à tous les niveaux : refus systématique du passeport et retenue des 150 pesetas déposés pour cette formalité ; pour l'obtention du permis de conduire, il faut deux certificats de bonne conduite. D'aucuns attendent longtemps.

La tactique du pouvoir franquiste est bien au point : pas trop de grands procès qui attireraient l'attention de l'opinion internationale, mais de nombreux petits procès avec moins d'une dizaine d'accusés. Et un jour au matin, on apprendra une nouvelle condamnation à mort. Il nous faut être vigilant et dénoncer le vrai visage du franquisme.

Y. C. V.

## COURRIER DES LECTEURS

Continuez, vous faites du bon boulot par le journal. Je souhaiterais que puisse s'établir dans « Le Peuple Breton » une tribune libre sur les problèmes de culture populaire et d'éducation des adultes. La principale aliénation des travailleurs n'est pas seulement économique, elle est culturelle. Relisant le rapport de Keravel sur la culture (rencontre socialiste à St-Brieuc) je ne peux que m'insurger contre le fait qu'il laisse penser qu'une véritable culture pour le peuple passe par les universités régionales. Il me semble très grave de lier école (ou université) et culture populaire et éducation des adultes. Or un certain nombre d'enseignants veulent attribuer un rôle « pivot » à l'école en matière d'éducation permanente, rôle qu'à mon sens elle n'a pas à jouer et ne peut pas jouer. Comment ne pas réagir face à ces hommes se disant de gauche qui s'imaginent que le développement culturel et l'éducation des adultes consiste à faire venir les adultes ou la nation sur les bancs de l'école (cf. discussion actuelle dans la commission socio-éducative du VI<sup>e</sup> Plan).

Les travailleurs auraient-ils besoin de maîtres, de pédagogues, de gens cultivés (cela reste encore à prouver quand on sait comment sont formés nos instituteurs dans les écoles normales (laïques ou confessionnelles) pour se promouvoir et accéder à la culture. Il doit y avoir certes collaboration entre enseignant et travailleur, mais un authentique travail culturel en milieu

populaire est l'œuvre des Mouvements d'Éducation Populaire et mouvements de travailleurs.

La F.F.M.J.C., dans sa crise, va maintenant jusqu'à demander qu'il soit instauré un service public de l'éducation permanente. On sait ce que cela veut dire en régime néo-capitaliste et même en régime socialiste type U.R.S.S. Et quand on pense que ceux qui le demandent se disent de gauche, militants syndicalistes C.G.T., on a lieu de s'étonner. Il est vrai, que ne demanderait-on pas pour être assuré d'un statut de fonctionnaire, d'une sécurité de l'emploi (mais alors qu'ils rentrent chez les C.R.S. ou « éducateurs » aux armées).

Restant sur le fait culturel, il me semble qu'il est temps que les cercles celtiques fassent leur mutation et se transforment en véritables groupes d'éducation populaire. On en a marre (excusez le terme) de ce sentimentalisme breton (de droite ou de gauche), de ces « singes habillés » (en bigoudens ou en costume léonard) nostalgiques du passé et en costume pour des réactionnaires gaullistes ou centristes. Quelle différence entre un fest noz à Mael-Carhaix ou Lannilis et un bal breton à Paris ou Marseille. Fini le « cinéma » (j'oserai dire le « cirque ») de Pleyben (...) (dialogues creux, cidre, crêpes, enfin tout le folklore pour Parisiens et Bretons aliénés, croyant en Dieu mais vivant misérablement dans leur pays)..

Tonton Saïk, Nantes.

### FLOREAL

(Maison COUPA)

LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE

Fleurs naturelles - Mariages - Deuils

TRANSFLOR

## “ HOMMES LIGES DES TALUS EN TRANSES ”

*J'appelle poète un écrivain chaleureux. Et quelle chaleur humaine se dégage de la poésie de Quéinnec ! Un rythme, une respiration sans faille, qui fait qu'on lit le livre, ouvert comme une fenêtre sur l'océan des eaux, des feuilles et des hommes, frais et chaud.*

Guy CHAMBELLAND (Le Magazine Littéraire).

*Ici nous sommes sur les hauteurs du verbe. Le jet torrentiel de l'émotion, de la crispation interne, de l'incendie, du sang, emporte tout sur son passage... Des mots émergent une plainte furieuse, une revendication de dignité, un cri d'amour, négation d'un présent mis en procès.*

André LAUDE (Tribune Socialiste).

*La Bretagne change et il saisit précisément l'instant de ce bouleversement... C'est une réinvention de la Bretagne.*

J. GUYOMARD (Ouest-France).

*Il nous parle des femmes, de la vie, de l'espoir, il nous offre une romance à jamais inépuisable, celle de la révolte. Et c'est le cri d'espoir qui jaillit enfin pour ce jeune poète breton, profondément révolutionnaire.*

A. M.-M. (Le Monde Libertaire).

*Je tiens à vous dire combien vos deux grands poèmes m'ont ému, et je salue leur fraternelle beauté.*

Lettre de Georges-Emmanuel CLANCIER.

*Rarement livre d'un inconnu m'a fait une si forte impression et j'ai du mal à m'expliquer... Jamais il ne démontre, il prouve ; jamais il ne disserte, il chante.*

Gilles PLAZY (Combat).

*La chair de la Bretagne est bien dans tout cela.*

Luc BERIMONT (Diapason).

*Poème profondément engagé dans notre présent et dans notre avenir, que l'on aurait trop facilement tendance à réduire à un slogan politique ou à un manifeste socialiste, s'il n'était aussi et surtout œuvre de mystique et de visionnaire.*

M.-P. LE MAITRE et B. SICARD (L'Étudiant Breton).

*Ce qui me semble justement exceptionnel chez Paol Quéinnec, c'est une langue qui s'est emparée de la métaphore surréaliste, avec des accents qui font souvent penser à Aimé Césaire, et qui lie dans le même temps cette modernité avec ce qu'il peut y avoir de plus profond dans la culture des peuples celtiques.*

Paul-Louis ROSSI (Action Poétique).

*A tous points de vue, la voix de Paol Quéinnec est réconfortante. Certes, une certaine emphase est décelable chez lui, mais ce ton est naturel au poète de combat, possédé par l'amour positif de sa patrie. Il faut s'en réjouir car cette flamme n'est pas exclusive et a valeur de passage vers l'universel.*

Jean-Pierre FORGET (Revue Europe).

7,50 F

En librairie ou envoi franco sur simple versement de 7,50 F au C.C.P. de l'éditeur (ou par tout autre moyen de votre choix) : EDITIONS P.J. OSWALD, 16, rue des Capucins, 14 - HONFLEUR. C.C.P. Rouen 2.201 05 V.

EDITIONS PJO

Envoi du catalogue des Editions Pierre-Jean Oswald, sur simple demande

## COTES-DU-NORD

— Lamballe : une usine pirate.

Déjà une cinquantaine de licenciements en quelques mois à la bonneterie Xavier, décentralisée à Lamballe. Il y reste 65 employées, toutes « horaires », à salaires bas (3,50 F) de rendement. Passant des chandails à la confection, l'entreprise a considérablement réduit les salaires. Mais le plus grave, c'est que, la direction parisienne ayant tous les pouvoirs, l'usine risque de fermer. En attendant, les ouvrières n'y acquiescent aucune qualification véritable et doivent se contenter de salaires très bas. Enfin, l'installation de l'usine a coûté 22 700 F au Syndicat intercommunal et la ville de Lamballe a payé le chauffage : les travailleurs lamballais ont financé leur propre exploitation.

— Saint-Brieuc

### ● Pour la langue bretonne.

Les responsables académiques de l'Union régionale des Syndicats C.F.D.T. de l'Enseignement privé se sont réunis à Saint-Brieuc pour faire le point, trois mois après la grève du 17 novembre 1969. Ils se sont notamment prononcés en faveur de l'enseignement du breton dans les établissements scolaires et du développement de toutes les activités culturelles bretonnes.

### ● Faillite et chômage partiel.

La Société Métallurgique de Bretagne s'est déclarée en faillite. L'affaire est entre les mains de l'administration judiciaire. La Société employait 250 ouvriers. Une soixantaine ont préféré partir avant le licenciement probable. L'année n'est que commencée et les ouvriers viennent d'être mis en congé pour huit jours. Le ministre Bettencourt donnait cette entreprise comme exemple de prospérité et de dynamisme, montrant « qu'il n'y a pas de fatalité pour l'Ouest ». Des licenciements en masse sont probables, mais la presse locale n'en parle pas.

## FINISTERE

— Brest.

### ● 33 licenciements à l'entreprise de métallurgie S.A.R.L. CEMAT.

La direction de cette entreprise a annoncé son intention de procéder à 33 licenciements qui seraient suivis à court terme de 70 autres. La politique gouvernementale de l'encadrement du crédit, qui permet aux grosses entreprises d'affirmer leur suprématie, serait à l'origine de cette décision.

### ● Pour riposter à une menace de mise à pied de l'ensemble du personnel et de licenciement de six ouvrières, les travailleurs de la Manufacture Brestoise de Confection ont dû reprendre leur grève et occuper l'usine.

Ils ont obtenu la réintégration des licenciés et la réouverture de l'usine. Mais, à la suite de la réduction d'activité de l'entreprise, l'horaire hebdomadaire a été ramené à 24 heures. Les 16 heures qui manquent sont provisoirement payées par le Service départemental de la Main-d'œuvre au taux de 1,28 F l'heure. La direction propose d'y ajouter, provisoirement aussi, 1,30 F de l'heure. Ces chiffres illustrent la grande misère des travailleurs bretons, à un moment où le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

### ● Les marins du câblage Marcel Bayard de Brest, actuellement à Calais, sont en grève depuis le 11 février et occupent le navire,

## ILLE-ET-VILAINE

— Fougères et Vitry : pratiques anti-syndicales.

Sur les 18 326 salariés des « zones d'étude démographique et d'emploi » de Fougères et de Vitry, 6 404 seulement étaient inscrits en 1969 pour les élections des délégués du personnel. La loi d'avril 1946 sur l'élection des délégués des ouvriers n'est absolument pas respectée, ni pour les entreprises de 11 à 50 ouvriers (pratiquement pas de délégués), ni pour les entreprises de plus de 50 ouvriers parmi lesquelles moins de la moitié ont des délégués du personnel. Les Comités d'entreprises sont encore plus rares.

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

— Binic : menaces sur la pêche.

Des ostréiculteurs des Charentes s'efforcent d'obtenir de la préfecture le droit d'installer des parcs à huîtres dans toute la partie Ouest de la baie de Saint-Brieuc. Les municipalités ont réagi, car ces installations constitueraient un obstacle au tourisme et à la navigation ; quant aux pêcheurs, ils veulent se voir garantir leur droit de pêche. (Coquilles Saint-Jacques et praires) et réserver des possibilités de reconversion dans l'ostréiculture si la crise de la pêche s'accroît. Mais la position du préfet est qu'il n'y a aucune loi permettant de réserver cette côte aux pêcheurs bretons.

— Loudéac : chemin de fer menacé.

Alors qu'il y a trente ans, la région du Centre-Bretagne était desservie par trois voies, il ne reste plus que la ligne Nord-Sud, Saint-Brieuc - Loudéac - Pontivy. La S.N.C.F. envisage, dans un premier temps, d'y supprimer le service « voyageurs », au profit des transports routiers.

— Pléneuf-Val-André : 50 % des maisons fermées neuf mois sur douze.

Les chiffres fournis par le recensement de 1968 montrent que cette commune de la côte Est de la baie de Saint-Brieuc compte autant de résidences secondaires (1 296), que de résidences principales (1 304). Cet exemple, que l'on retrouve tout le long des côtes bretonnes, montre que sous des allures de prospérité (belles villas), l'Armor est menacé, tant dans sa vitalité démographique que dans son activité économique, réduite à de brefs ébats saisonniers.

désarmé par la direction, en guise d'intimidation. La direction avait tenté de supprimer les avantages obtenus par les marins lors de leur grève de mai 1968. Les ouvriers de l'usine de câbles de Calais ont manifesté leur solidarité par une grève et l'organisation d'une aide matérielle.

— Morlaix : 103 nouveaux chômeurs.

Comme nous le laissons prévoir dans notre numéro précédent, la direction de l'usine des boîtes métalliques S.E.R.O.M. a mis en « chômage technique » 103 employés. L'allocation de compensation à 103 travailleurs est fournie par la municipalité. Le Service de la Main-d'œuvre a reconnu qu'il n'y a aucune possibilité de reclassement sur place en cas de licenciement définitif. Le personnel est réduit à 70 personnes, dont la direction et les cadres. Le travail n'est assuré que pour six jours.

— Lesneven : non aux enchères.

120 agriculteurs ont empêché les enchères sur une vente de 10 hectares de terre, faisant partie d'une exploitation de 18 hectares, cultivée depuis 17 ans par un fermier et son fils, à qui on allait enlever à la fois l'outil de travail et le moyen de vivre.

— Rennes.

● Les revendications de la métallurgie. La C.F.D.T. a renouvelé devant la Chambre patronale de la Métallurgie sa demande de

**CAFE DES MOUETTES**  
GUINNESS A LA PRESSION  
PORT DE COMMERCE  
BREST - Tél. 44.33.21

Commission paritaire, afin d'obtenir une réduction du retard des salaires par rapport à la région parisienne (jusqu'à 1 F par heure pour les salaires minimum). Pour les mêmes raisons et pour l'amélioration des conditions de travail, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont demandé la réunion d'une Commission paritaire pour l'industrie du Bâtiment.

## LOIRE-ATLANTIQUE

— Nantes.

### ● Le problème de l'emploi.

Plusieurs élus du Conseil général ont constaté que les créations d'emploi sont pratiquement nulles dans le département. Le seul espoir immédiat, les bas DIM, qui devaient créer 100 emplois dans deux usines, ont réduit leurs effectifs, de 750 à 480.

### ● Les conditions de logement des travailleurs immigrés.

Nantes compte 2 500 travailleurs portugais, souvent très mal logés. Ainsi, cinq familles portugaises, totalisant vingt personnes, dont un nouveau-né de deux jours, avaient élu domicile dans une vieille maison abandonnée, faite d'autre logement. Le Tribunal de Grande Instance, réuni en Chambre de conseil, a ordonné l'expulsion de ces familles, à la demande du propriétaire qui arguait la vétusté des lieux. Cette justice de classe a soulevé une intense émotion en pays nantais. Au même moment, à Paris, Chaban-Delmas se montrait ému de la condition des travailleurs étrangers...

### ● Grève à l'entreprise « Béton Nantais ».

Après le refus par la direction de l'entreprise de recevoir les organisations syndicales qui demandaient d'engager rapidement des négociations sur les salaires, la diminution du temps de travail et l'augmentation du temps pour déjeuner, les chauffeurs de

## MOR-BIHAN

— Muzillac : le problème scolaire.

Depuis 1963, les maires du canton demandent la construction d'un nouveau C.E.G. à Muzillac. La commune a acheté le terrain pour le mettre à la disposition de l'Education Nationale. Mais elle attend toujours, alors que les locaux actuels du C.E.G. sont très insuffisants et que ceux de l'Ecole primaire sont vétustes et inconfortables ; aussi les parents d'élèves des deux établissements ont-ils décidé une journée de grève scolaire. La commune de Queven se voit aussi refuser la construction d'un établissement scolaire (C.E.S.).

— Plœmeur : la situation des travailleurs du kaolin.

Les responsables C.F.D.T. des travailleurs des kaolins ont fait le point de leur pénible condition : nombreux accidents du travail (encore un mort dernièrement), très bas salaires, conditions de travail très dures. L'isolement et le nombre réduit des ouvriers de cette catégorie y rendent les conquêtes sociales très difficiles.

— Lorient.

### ● Une réunion d'enseignants.

Réunie en Assemblée générale extraordinaire, la section lorientaise du S.N.E.S. (Syndicat National des Enseignants du Secondaire) a adressé au gouvernement une protestation contre la suppression de l'Enseignement obligatoire d'une seconde langue en 4<sup>e</sup> et le refus d'accorder à la langue bretonne dans l'Enseignement un statut d'égalité avec les secondes langues. Les syndicalistes réunis ont stigmatisé cette politique conservatrice « qui bafoue le droit de tous les citoyens d'accéder aux situations, aux échanges et aux richesses de la culture universelle, fruit d'une meilleure connaissance et d'un éclairage réciproque

### ● Menaces sur l'arsenal.

Le personnel de l'arsenal a occupé, à 70 %, l'entreprise pendant quatre heures au cours d'une soirée. Cette manifestation, organisée par le Comité de défense de l'établissement (inter-syndical), avait pour but d'obtenir des assurances sur le maintien de l'emploi en 1971, et de protester contre l'abandon du Service « remorques », qui fait partie d'une politique d'asphyxie progressive. L'Administration prévoit de supprimer 100 emplois pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1970.

L'entreprise se sont mis en grève illimitée le 24 février. Une délégation du personnel s'est rendue à l'Inspection du Travail pour défendre, à travers leurs revendications, leur dignité de travailleurs et le droit de s'organiser. La direction de l'entreprise porte l'entière responsabilité de la situation ainsi créée.

— Saint-Nazaire.

### ● Débrayage aux Chantiers navals.

Les 2 500 ouvriers des Chantiers navals ont débrayé à l'appel de leurs organisations syndicales et tenu un meeting pour dénoncer une lettre adressée aux travailleurs par le patronat leur demandant d'accepter une période d'austérité pour assurer la compétitivité de l'entreprise, du fait de la réduction de l'aide de l'Etat.

### ● Demande d'emploi.

La Loire-Atlantique atteint le plus grand nombre de demandes d'emploi non satisfaites depuis dix ans (environ 7 500). La C.F.D.T. prévoit une détérioration croissante de la situation et note qu'aucune implantation industrielle importante n'est prévue. Elle « regrette que la région soit exclue des grands investissements décidés : le port pétrolier en eau profonde, l'implantation du complexe sidérurgique ». Inquiétudes bien justifiées...

des cultures étrangères et de leur culture régionale ».

### ● Les difficultés des travailleurs du Bâtiment.

Les responsables des Syndicats du Bâtiment et des Travaux publics C.F.D.T. du département ont présenté leurs revendications dont les principales sont : pas de salaires inférieurs à 720 F par mois pour 173 heures 33 de travail, 13<sup>e</sup> mois, mensualisation, indemnité à 100 % en cas de maladie ou accident, retraite à 60 ans, garantie de l'emploi (avec création d'une Commission régionale) et droit syndical. Ces revendications montrent bien la précarité de la situation sociale des ouvriers du Bâtiment.

### ● Agriculture : inquiétudes au C.D.J.A.

En préparation de leur Congrès, les militants du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs ont organisé quatre journées de réflexion sur le thème : « l'organisation des producteurs face aux concentrations ». Les participants insistèrent sur le fait que la concurrence défavorise les régions « périphériques ». C'est tout le problème du maintien d'une activité économique et d'une présence humaine en Bretagne, dans le système capitaliste, qui s'est ainsi trouvé posé.

Pour s'opposer à cette prise de conscience anti-capitaliste qui se manifeste dans l'agriculture, le pouvoir parisien favorise dans le Morbihan, le développement d'un syndicat gouvernemental ultra-conservateur, dont les dirigeants ont été reçus deux fois en un mois par le préfet : la Fédération Morbihannaise de l'Agriculture, membre de la Fédération française.

Imprimerie Commerciale Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard  
Publication inscrite à la C.P.P.A.P n° 41.387  
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre